



Claude Boily

Collège de Jonquière

Le mandat de Claude Boily renouvelé

par **Andrée Brassard**
JONQUIÈRE — Malgré la vive opposition des représentants étudiants et du syndicat des professeurs du cégep de Jonquière, le directeur général de cette même institution, M. Claude Boily, a obtenu un renouvellement de mandat

pour un troisième terme de trois ans, hier soir. Ainsi, les membres du conseil de gestion du cégep de Jonquière ont décidé, par une forte majorité de huit contre trois, de ne pas retenir la recommandation de la commission pédagogique, qui s'opposait

au renouvellement de mandat de M. Boily. Selon le directeur du personnel du collège et secrétaire du conseil de gestion, M. André Lavoie, les membres du conseil ont principalement basé leur décision sur le fait que trois instances sur quatre se sont prononcées en fa-

veur de M. Boily. En effet, comme l'indiquait Le Quotidien dans l'édition d'hier, les employés cadres et les professionnels non enseignants ont voté en sa faveur, alors que les employés de soutien, réunis hier après-midi en assemblée générale,

ont voté dans le même sens. Quant aux étudiants, M. Lavoie indiquait que l'opposition provenait principalement des représentants étudiants ou d'ex-étudiants, et que la majorité des étudiants ne s'était pas exprimés sur la question.

**LOCATION
ROCOTO**

Tél.: 549-5574

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 88

Mercredi 17 janvier 1979

44 pages 25 cents

**Michel Tremblay
C. d'A. ASS.**

• ASSURANCE-VIE
• ASSURANCE-FEU
• ASSURANCE-AUTO
• ASSURANCE-RESPONSABILITÉ

549-9983



PREVENU — Michel Dunn, en compagnie de son procureur, Me Louis-Charles Fournier.

Procès de Michel Dunn

Le juge accepte la preuve de voir-dire

ALMA (MR) — En acceptant la preuve de voir-dire élaborée par la Couronne, le juge Bertrand Gagnon a admis d'un bloc, hier, les témoignages de cinq policiers de la Sûreté du Québec qui, à un moment ou à un autre depuis le drame du 4 septembre dernier, ont "conversé" avec l'avocat Michel Dunn, maintenant formellement accusé du meurtre de son associé, Me Serge McNicoll.

Michel Dunn est cité à son procès au prochain terme des Assises criminelles (officiellement en février, mais plus probablement en juin), à l'issue de la seconde journée d'audience de son enquête préliminaire, qui s'est tenue au Palais de justice d'Alma. Ces "conversations" prennent

des allures différentes, selon qu'elles sont entendues par la Couronne qui y voit des déclarations strictement contradictoires du prévenu; ou par la Défense, qui soutient que Dunn n'a fait qu'émettre des hypothèses propres à assembler un casse-tête dont les morceaux s'accumulaient au rythme de la progression de l'enquête policière.

Question de simplifier les choses, le spécialiste en balistique Jean Lepage est venu hier livrer un témoignage qui s'accorde plus ou moins bien avec celui déjà rendu par le pathologiste Richard Authier...

Autre texte et photo en page A 3.

Salle comble

Premier cours de Bourassa

QUEBEC (PC) — C'est devant une salle comble que l'ex-premier ministre Robert Bourassa a donné, mardi, son premier cours en économie politique à l'Université Laval, traitant surtout du Marché commun européen.

En plus des 225 étudiants inscrits à ce cours, des reporters, des photographes, des cameramen et des curieux avaient envahi la salle de 300 places.

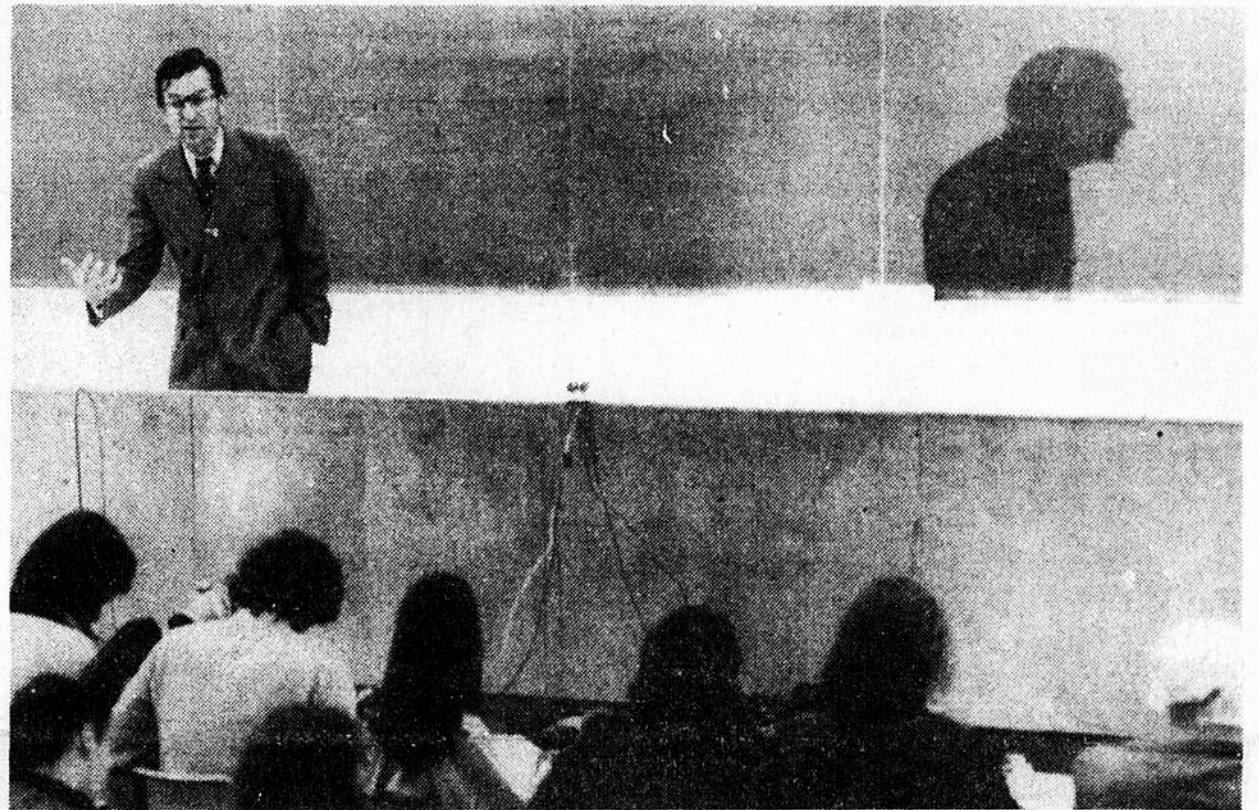
À l'intention des journalistes, M. Bourassa a expliqué que son règne comme premier ministre l'avait depuis longtemps habitué à de vastes auditoriums.

Et les cours qu'il a donnés en Europe et aux États-Unis, depuis qu'il s'est retiré de la vie politique, l'ont empêché d'avoir le tract en ce premier cours au Québec.

M. Bourassa a raconté aux étudiants que, "après le 15 novembre", il avait décidé d'étudier diverses formules d'union économique.

Il faisait allusion au 15 novembre 1976, date à laquelle son gouvernement libéral a été défait par le Parti québécois de M. René Lévesque.

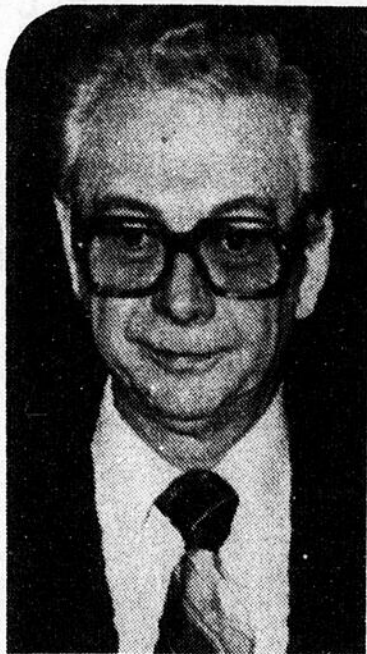
Lui-même battu dans la circonscription de Mercier, M. Bourassa a démissionné comme chef de son parti.



OMBRE POLITIQUE — L'ancien premier ministre Robert Bourassa a commencé à donner un cours d'économie politique à l'Université Laval, hier, son premier emploi dans la province depuis sa défaite aux élec-

tions du 15 novembre 1976. Bourassa a enseigné en Europe et aux États-Unis au cours des deux dernières années.

(Photolaser PC)



Régis Trudeau

Trudeau avait payé la maison de Niding

MONTREAL (PC) — L'ingénieur Régis Trudeau, président de la firme d'ingénieurs-conseils RTA, a divulgué, mardi, à la Commission Malouf, que l'ex-président du Conseil exécutif de Montréal, M. Gérard Niding, s'est départi de sa luxueuse maison de campagne de Bromont, dont la construction avait été défrayée en presque totalité par M. Trudeau lui-même en faveur de celui-ci qui en devient le légitime propriétaire.

Témoignant devant la commission chargée de faire enquête sur les coûts exorbitants des Jeux olympiques de 1976, M. Trudeau a précisé que le transfert de propriété s'est fait privément, le 5 dé-

cembre 1978, et que la maison est vacante depuis cette date.

Invité par le juge Albert Malouf à dire ce qu'il entendait faire de la maison, M. Trudeau a répondu qu'il se peut qu'il la garde dans le but de s'y installer éventuellement et qu'il se pourrait qu'il la loue en attendant d'y emménager lui-même.

Le témoin a précisé que M. Niding lui a également cédé les meubles que renfermait la maison ainsi que le terrain sur lequel la maison de style canadien a été érigée. Le terrain est évalué à \$18.000 et M. Niding a lui-même apporté à la propriété des améliorations qui lui ont coûté \$3.000, a précisé le nouveau propriétaire.

sports

Départ

Après Sonny Wade, les Alouettes perdent Chuck Zapiec.

En page B 1

Gain important

Les Saguenéens s'éloignent des Cataractes en les battant 11-2.

En page B 1

Motoneige

Les grands noms de la motoneige se donnent rendez-vous à Pré Vert.

En page B 2

en bref

Un mort

Un motoneigiste a perdu la vie hier au Lac-Bouchette.

En page A 2

sommaire

— Arts et spectacles	D 2
— Annonces classées	B 12
— Bandes dessinées	C 2
— Bourse	B 11
— Bridge	C 2
— Cinéma	D 2
— Décès	B 13
— Finance	B 10
— Famille	C 1
— Horoscope	C 2
— Mots croisés	C 2
— Mot mystère	C 2
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	D 2

Le palais des sports se fait beau pour les pee wee

par **Claude Lussier**

JONQUIÈRE — Branle-bas de combat, hier, dans l'enceinte du Palais des sports de Jonquière. Le concierge était sur le gros nerf en passant un dernier coup de balai et ses adjoints frottaient comme des damnés afin de faire reluire les baies vitrées.

Au restaurant, les employés astiquaient les poêles, vérifiaient les provisions et mettaient un peu d'ordre sur les différentes tablettes. Sur la galerie de la presse, Alain Duchesne mettait une dernière touche à son système de son.

"Mais, diantre, que se passe-t-il donc?", aurait questionné feu

Charles de Gaulle. Non, on ne s'apprête pas à recevoir la visite royale de la reine Bébeth II. Mieux que ça la quinzième édition du Tournoi provincial pee wee de Jonquière prend son envol aujourd'hui.

Huit rencontres de la classe "B" seront au programme et le premier match est prévu pour 8h45. Trois matches de la coupe Saguenay clôtureront cette journée initiale.

Cette année, les dirigeants du tournoi pee wee ont adopté comme slogan: "Hommage aux bénévoles". Ces bénévoles qui se donnent sans compter pour faire de cet événement un succès annuel. Tout au long de la compéti-

tion on soulignera l'apport de ces bénévoles de différentes façons.

Mais dans le fond, les bénévoles, ce sont tous les spectateurs qui se déplacent pour venir encourager les jeunes hockeyeurs. Ce sont tous ceux pour qui le tournoi pee wee représente un petit quelque chose de spécial.

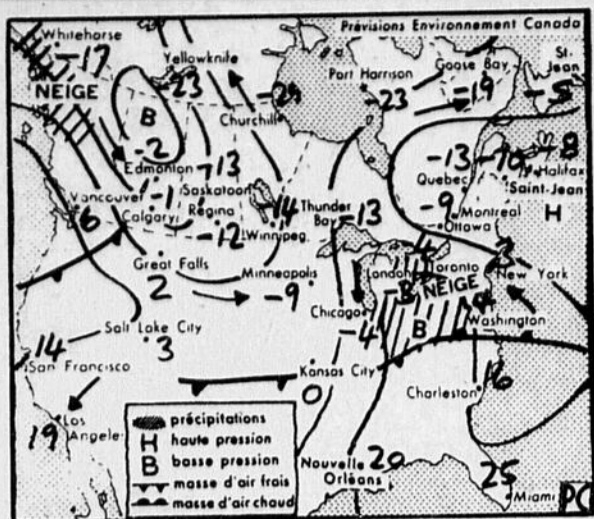
A tous ces gens, on vous souhaite un pee wee de bon tournoi en espérant que vous aurez la chance d'entendre un simple "merci" qui sortira de la bouche d'un jeune hockeyeur.

Pour le bénévole, un merci ça vaut bien des épinglettes et des bagatelles.



CHAMPIONS — Le Royal de Kénogami se mettra à la défense de son titre, ce soir, dans le cadre du tournoi à la ronde de la coupe Saguenay. Le tournoi provincial pee wee de Jonquière se met en branle ce matin. (Photo Réal Tremblay)

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo communiquées par Environnement Canada pour la journée de mercredi, avec un aperçu pour jeudi:

Outaouais et Montréal: ennuagement en matinée suivi de neige en après-midi. Maximum près de moins 8. Jeudi: dégagement.

Trois-Rivières, Drummondville et Québec: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi. Neige en soirée. Maximum près de moins 12. Jeudi: neige cessant, suivie d'un dégagement.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie et parc des Laurentides: ensoleillé. Maximum près de moins 18. Jeudi: averse de neige.

Rivière-du-Loup, Malbaie, Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc Gaspésie et Gaspé: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum près de moins 12. Jeudi: neige intermittente.

Baie-Comeau et Sept-Îles: ensoleillé. Maximum près de moins 17. Jeudi: nuageux avec quelques averses de neige.

Basse-Côte-Nord et Anticosti — Pour Anticosti: ciel variable. Maximum près de moins 12. Jeudi: averse de neige. — Pour la Basse-Côte-Nord: ciel dégagé avec des passages nuageux et vents modérés par endroits. Maximum près de moins 20. Jeudi: ennuagement.

Autoroute en tête

Brassard dévoile ses résolutions pour 1979

par Serge Cloutier

ALMA — Le député du comté de Lac-Saint-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Brassard, vient de publier un cahier de ses résolutions pour la nouvelle année. Intitulé "Mes objectifs pour 1979", le document a été livré à la presse, hier, en sept points.

projet d'autoroute: il soutient que cette route doit concrètement relier le Saguenay et Alma, et qu'il faut par conséquent se rendre jusqu'à Alma. Autrement, le projet est incomplet, et finit en queue de poisson, estime-t-il. Deuxième idée fixe: il faut améliorer les infrastructures routières à Alma, pour réaliser une pénétration adéquate de cette autoroute, et pour que le projet soit envisagé globalement. La pro-

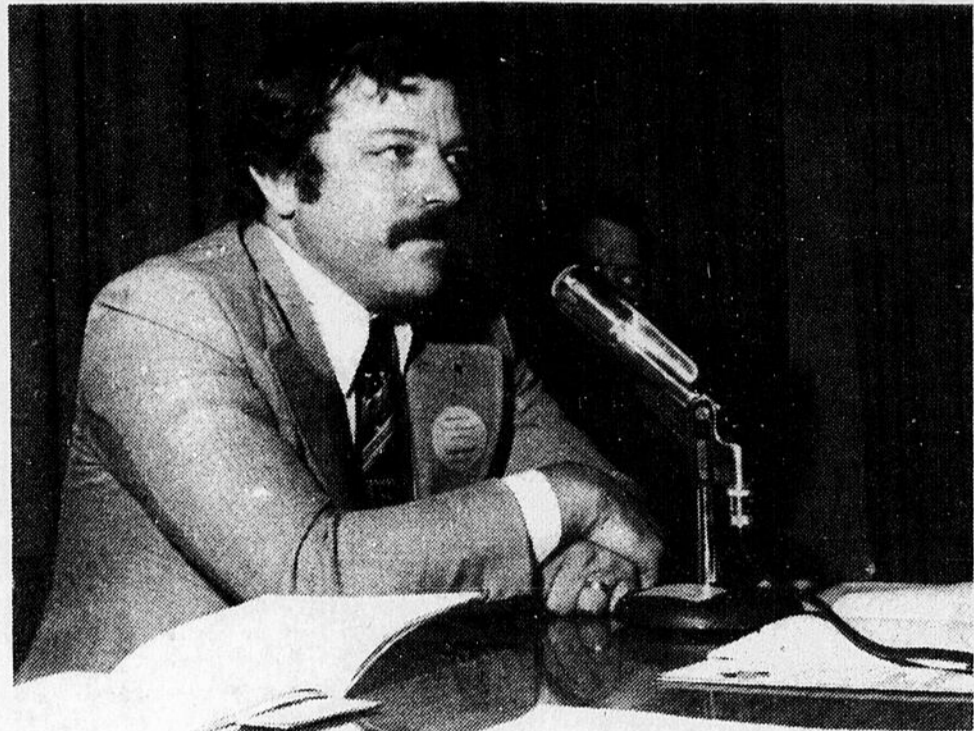
grammation du ministère des Travaux publics la construction d'un immeuble neuf pour loger les bureaux de district du ministère des Transports. Le ministre des Transports abonde d'ailleurs dans ce sens.

Projets en marche

Quant aux projets qui sont en marche, M. Brassard s'engage à en assurer le suivi. A Pointe-Taillon, on est certain d'un investissement de \$400,000 en 1979, et la plage deviendrait enfin accessible.

Pour le Palais de justice, un protocole doit intervenir avec la Société immobilière des caisses d'entraide, après quoi on ira aux appels d'offres, vers l'automne 1979. Les travaux débuteraient en janvier 1980. Et on ajoute à ces dossiers les projets de HLM, les bases de plein air, et la scierie de Petit-Paris. Ces projets en cours génèrent des investissements de \$11 millions, et il n'est donc pas futile de suivre ces dossiers de très près, affirme le député.

En plus d'expliquer ses résolutions pour la nouvelle année, M. Brassard profite de la circonstance pour annoncer que le Comité intermunicipal des loisirs du secteur Nord du comté, le premier du genre au Québec, pourrait survivre, puisqu'une subvention spéciale de \$10,000 vient de lui être consentie, en attendant une politique à long terme du Haut-Commissariat. Du même souffle, le Haut-Commissariat venait d'adopter certains projets municipaux de loisirs, en distribuant des subventions de \$126,000 pour neuf projets répartis dans sept municipalités, dont Alma.



Jacques Brassard

Parmi les priorités du député Brassard, l'autoroute Alma-La Baie figure en avant-scène. Ce dernier énumère alors ce qu'il appelle ses idées fixes au sujet de ce

position d'Alma retient d'ailleurs la faveur du député. Troisième idée fixe: il faut répartir équitablement les investissements entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

CITS

Procédures de licenciement de 26 employés en cours

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Comme ils l'avaient laissé entendre, les dirigeants de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay ont amorcé hier les procédures de licenciement de 16 chauffeurs affectés au transport scolaire et de 10 employés de garage.

Ainsi, après le rejet la veille de leur offre d'entente par les employés syndiqués, les administrateurs de la CITS ont décidé de maintenir leurs positions.

La résolution adoptée en présence de plusieurs syndiqués, lesquels étaient accompagnés du président du Conseil central de la CSN, M. Jean-Claude Martel, permet donc au procureur de l'organisme, Me Jean-Claude Gauthier, d'expédier au ministre du Travail l'avis prévu à l'article 45 de la Loi de la formation et de la qualité professionnelle de la main-d'oeuvre dans les cas de licenciement collectif.

La décision a été suivie d'un échange direct, mais sans agressivité notable, entre les administrateurs et le président du conseil central.

Ce dernier a déploré la décision, mais a tenu à souligner que le syndicat mènerait une bataille juridique et syndicale pour faire valoir ses positions.

On sait que la partie syndicale prétend que l'offre faite par la CITS pour se départir du transport scolaire ne respecte pas l'article 36 du Code du travail, et voudrait également que cet aspect de la négociation ne soit pas isolé.

M. Martel a prétendu que la CITS aurait pu se départir du transport scolaire graduellement, évitant ainsi de bousculer les employés touchés. Il a aussi critiqué la présence du conseiller juridique à la table de négociations, ainsi que le travail du directeur général.

Pour sa part, le président, M. Yvon Dubé, a réitéré l'offre d'entente, et a rappelé la bonne foi de l'organisme.

Plan national

Deux politiques nationales devraient avoir des retombées dans le comté Lac-Saint-Jean, et le député s'engage à travailler dans ce sens en 1979. Il souhaite ainsi que le plan quinquennal de relance de l'industrie des pâtes et papiers commence au plus tôt, et que les usines d'Alma et de Desbiens en profitent. Sur le plan agricole, il espère que les travaux techniques seront achevés suffisamment de bonne heure pour que la Loi du zonage agricole s'applique dans notre région dès 1979.

Des dossiers économiques pourraient aboutir en 1979 dans le comté, et le député en cite deux: le projet de mise en valeur des tourbières du secteur Nord du comté, dont l'inventaire est des plus prometteurs, pourrait aboutir, et le Conseil économique y travaille, de concert avec le ministère des Richesses naturelles. Dans un autre domaine, les petites scieries connaissent des problèmes d'approvisionnement en matière ligneuse, et des discussions se poursuivront avec le ministère des Terres et Forêts.

Pour Métabetchouan, le député espère pouvoir faire inscrire dans la pro-

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	-2	2
Victoria	-2	3
Edmonton	-27	-5
Calgary	-30	-1
Regina	-29	-21
Winnipeg	-34	-20
Toronto	-13	-5
Ottawa	-15	-11
Montréal	-17	-10
Québec	-24	-14
Fredericton	-22	-8
Saint-Jean, N.-B.	-16	-7
Moncton	-16	-9
Halifax	-12	-5
Charlottetown	-17	-9
Saint-Jean, T.-N.	-11	-8
New York	-4	5
Washington	0	8
Tampa	8	23
Miami	16	24
Orlando	7	24
Los Angeles	11	18
San Francisco	7	14
Acapulco	21	32
Barbade	22	27
Bermudes	16	24
La Havane	19	25
Kingston, Jamaïque	22	31
Montego Bay	21	29
Mexico	3	21
Monterrey	4	13
Nassau	21	25
San Juan	24	29
St. Kitts	21	29
Trinidad	21	31
Vera Cruz	16	26

Alma en tête pour ventes au détail et le revenu disponible

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Les ventes au détail per capita à Alma continuent d'être supérieures à celles de l'agglomération Chicoutimi-Jonquière, tout comme d'ailleurs le revenu disponible par habitant.

C'est ce que révèle les statistiques publiées dans l'édition 1979 de "Survey of Markets", publiée par le Financial Post.

Ainsi, en 1978, les ventes au détail à Alma ont totalisé plus de \$82 millions, soit une moyenne par habitant

de \$3,190, tandis que le revenu personnel disponible atteignait \$170 millions, soit une moyenne de \$6,600. On évalue la population de cette agglomération à 25,800 habitants.

D'autre part, l'agglomération Chicoutimi-Jonquière, les ventes au détail atteignaient \$365 millions, soit \$2,820 par capita, alors que les revenus disponibles totalisaient \$842 millions, soit \$6,490 par habitant.

Heurté par un autobus

LAC-BOUCHETTE (MR) — La motoneige a fait une victime en fin d'après-midi, hier, à Lac-Bouchette. Il s'agit du jeune Jasmin Landry, 18 ans, du 116, rue Principale à Lac-Bouchette.

Il était seul aux guidons de sa motoneige lorsqu'il perdit le contrôle de son engin qui dérapa sous un autobus scolaire qui venait en sens inverse.

Le jeune Landry décédait sous le choc. L'accident s'est produit vers 16h30, sur la rue Principale, non loin de l'hôtel de ville, à Lac-Bouchette.

C'est la Sûreté du Québec du poste de Roberval qui a été chargée de l'enquête en rapport avec cette tragédie.

Lourdes charges

CHICOUTIMI (MR) — Deux récidivistes bien connus, tous deux dans la vingtaine, de Chicoutimi, ont comparu hier devant le juge Lucien Tremblay, de la Cour des sessions de la paix, sous des accusations de vol qualifié, de tentative de vol qualifié et de recel.

Une accusation de vol qualifié, en plus d'une de recel et deux autres de manquement à une ordonnance de la cour, puisqu'il était sous libération conditionnelle, pèsent contre Paul Boudreault; celui-ci est demeuré célèbre dans les annales policières de la ville pour avoir accompli le tour de force, l'an dernier, de causer des dommages de l'ordre de \$65,000 dans une résidence privée...

Pierre de Chantal, quant à lui, fait face à deux accusations de vol qualifié et à une de tentative de vol qualifié. Les deux individus sont incarcérés depuis leur arrestation, lundi, et subiront vendredi, leur enquête sur mise en liberté.



LIBRES — Jacques et Louise Cossette-Trudel, quittent le Palais de justice de Montréal, après une brève apparition devant le juge Jacques Lessard. Ils doivent se présenter de nouveau le 5 mars. (Photolaser PC)

Les Cossette-Trudel Cités directement à leur procès

MONTREAL (PC) — Jacques et Louise Cossette-Trudel ont renoncé, mardi, à la tenue d'une enquête préliminaire en ce qui a trait à l'inculpation d'avoir comploté et d'avoir effectivement enlevé et détenu le diplomate britannique James Richard Cross, en octobre 1970. En conséquence, les époux Cossette-Trudel subiront leur procès à une date qui ne sera pas déterminée avant le début du mois de mars.

Il aura fallu deux heures de pourparlers aux avocats, Me Serge Ménard, pour la Défense, et Me Jean-Pierre Bonin, procureur de la Couronne, pour se mettre d'accord sur cette procédure inusitée.

A l'issue de ce long conciliabule, Me Ménard a expliqué au juge Jacques Lessard, de la Cour des sessions, que la preuve de la Couronne était suffisamment étayée pour passer outre à l'enquête préliminaire.

Le président du tribunal n'a toutefois pas pris ce retard de deux heures dans les procédures et il va sans dire qu'il a réclamé des explications aux deux avocats lorsque ceux-ci se sont

finalement présentés devant lui. Le juge Lessard avait disposé d'une trentaine de cas inscrits au rôle, mais il lui a fallu suspendre à deux reprises la comparution des prévenus Cossette-Trudel et il a réclamé à cinq reprises la présence des avocats impliqués dans cette cause. Mes Ménard et Bonin, qui avaient initialement obtenu un délai d'une demi-heure, sont entrés en coup de vent. L'avocat de la Défense s'est d'abord entretenu à voix basse avec ses clients. Me Ménard a réclamé "encore cinq minutes" et il a entraîné ses clients avec lui hors de la salle du tribunal pour leur expliquer sa décision.

Photocopies de mauvaise qualité

De retour dans la salle, Me Ménard a expliqué au juge Lessard que le procureur de la Couronne lui avait montré des photocopies de documents trop pâles pour être lisibles de sorte qu'il avait été nécessaire de se procurer les copies originales.

Pendant cette longue attente de deux heures, Jac-

ques et Louise Cossette-Trudel, qui avaient pris place dans la première rangée réservée au public, ont causé de choses et d'autres, riant occasionnellement.

Le couple n'avait pas enregistré de plaider devant le juge, lors de sa comparution initiale. Maintenant que les époux ont été cités à leur procès, on doit prendre pour acquis qu'ils ont plaidé non coupables. D'ici à ce que leur procès soit terminé, il leur est toujours loisible de changer d'idée et d'enregistrer des aveux de culpabilité, ce qui éviterait un procès long et onéreux qui projeterait de nouveau la crise d'octobre au premier plan.

IMPOTS SUR REVENUS, DECLARATIONS COMPLETES. POURQUOI VOUS COMPLIQUEZ LA VIE? CONFIEZ LA REDACTION DE VOTRE IMPOT SUR LE REVENU A UN SPECIALISTE. CHARLES GIRARD, 449, AVENUE MORIN, CHICOUTIMI. TEL.: 543-4629. 30 ANS D'EXPERIENCE. RAPPORT PERSONNEL COMMERCIAL, PROPRIETAIRE, REPRESENTANT. SUR RECEPTION D'UN AVIS DE MODIFICATION DE VOTRE RETOUR D'IMPOT, NOUS SOMMES DISPONIBLES TOUTE L'ANNEE SANS COUT ADDITIONNEL.

Le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Que. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4864
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Press, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (no 3213).

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois \$22.00
6 mois \$42.50
1 an \$80.00

Autres régions au Canada
6 mois \$60.00
1 an \$115.00

Pays étrangers
6 mois \$80.00
1 an \$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Marcel Quenneville O.D.
OPTOMETRISTE
VERRES DE CONTACT
2 BUREAUX
157 est. Racine, Chicoutimi

543-4363
CENTRE CLINIQUE D'ARVIDA
512, est. l'Ecole, Arvida
548-4663

J-Paul Lessard

FIESTA LTD
PINTO THUNDERBIRD
FAIRMONT CAMIONS LEGERS
MUSTANG ECONOLINE
GRANADA BRONCO
LTD II COURRIER

1979 APPARTIENT A FORD ET LEGARE Auto
530, boul. Talbot, Chicoutimi. Tél.: 545-4500.



DEMOLITION — Les démolisseurs étaient à l'oeuvre hier sur la rue Lafontaine pour raser deux maisons. Le site est destiné à un complexe de 85 logements pour personnes âgées.

(Photo Réal Tremblay)

Première pelletée de terre prévue pour le printemps

CHICOUTIMI (LG) — La construction par la SHQ du complexe de 85 logements pour personnes retraitées (originellement 101), sur la rue Lafontaine à Chicoutimi pourrait débuter au printemps.

Hier, les employés de la ville ont achevé la démolition des maisons sur l'emplacement du projet alors que la semaine dernière, on entretenait les procédures d'expropriation du dernier terrain à acquérir.

Le reste des logements accordés par la SHQ seront érigés dans le sec-

teur Rivière-du-Moulin. Les premières études portaient sur le boulevard Renaud, mais, indiquait hier le président du Comité d'habitation, le conseiller Jean-Paul Régis, il a été impossible de s'entendre sur le prix du terrain. Il est probable qu'on opte pour le secteur Saint-Isidore.

D'autre part, on étudiera plus profondément le dossier d'érection d'un complexe de 30 logements pour personnes retraitées à Chicoutimi-Nord. Là aussi, il a été impossible de s'entendre sur le prix

du terrain. Le secteur Angoulême est également dans la course pour ce projet.

Enfin, 52 logements pour personnes à faible revenu seront érigés sur trois emplacements: la rue Dubé, la Côte de Réserve et à proximité du 160 logements sur la rue Racine.

Enfin, un foyer pour personnes retraitées (75 lits) le "Centre Mgr Victor Tremblay", sera érigé dans le secteur Angoulême par le ministère des Affaires sociales.

Dunn sera jugé dans le district de Roberval

par Mario Roy

ALMA — Ce fut certes le moment le plus spectaculaire de cette enquête préliminaire, si un quelconque épisode de ces laborieuses auditions peut recevoir ce qualificatif.

d'une arme portée à bout touchant.

Le spécialiste en balistique est un témoin peu commun: précis, méthodique, il rend un témoignage dont le moindre mot est de toute évidence scrupuleusement

qu'un coup de feu administré à bout portant laisse d'évidentes traces de poudre sur la victime, Jean Lepage rapporte n'avoir pas trouvé de telles traces dans le cas qui nous occupe.

De larges pans des expertises médico-légales faites en rapport avec cette affaire restent obscurs, et il est évident, à l'issue de cette enquête préliminaire, que la Couronne possède des réserves de côté, en vue du procès.

Les déclarations

Le reste de l'enquête préliminaire, c'est la preuve de voir-dire. Ces témoignages des policiers Ménard, Lessard, Lacoste, Lavoie et de Francesco, tous de la Sûreté du Québec, qui ont recueilli certains propos tenus par Michel Dunn entre le 16 septembre et le 4 novembre.

Les deux parties, Mes René Domingue et Louis-Charles Fournier, admettent l'essentiel de ces propos. Dunn aurait parlé à certains moments que son associé ait été touché par un tireur se trouvant dans les boisés près de la plage, ou sur un voilier voguant près de la rive.

Où encore que Me McNicoll se soit suicidé, esquissant un geste étrange: tenant sa carabine devant lui, de la main gauche, et retournant de sa main droite un revolver vers l'arrière de son crâne.

Là où la Couronne et la Défense ne s'entendent pas, la situation était la même à l'enquête du coroner, c'est sur l'interprétation qu'il faut donner à ces dires.

Me Domingue soutient que le prévenu a ainsi tenu des déclarations contradictoires, soumettant sa première version des faits (qu'il disait maintenir) à des compléments ou des corrections de nature à la modifier profondément.

Me Fournier propose plutôt que son client n'a qu'émis des hypothèses dans le but de résoudre une énigme qui ne gagnait guère en clarté à mesure que les policiers cumulaient des informations sur le drame de Saint-Gédéon. La Défense affirme que Dunn a, en tout temps, maintenu positivement sa première version.

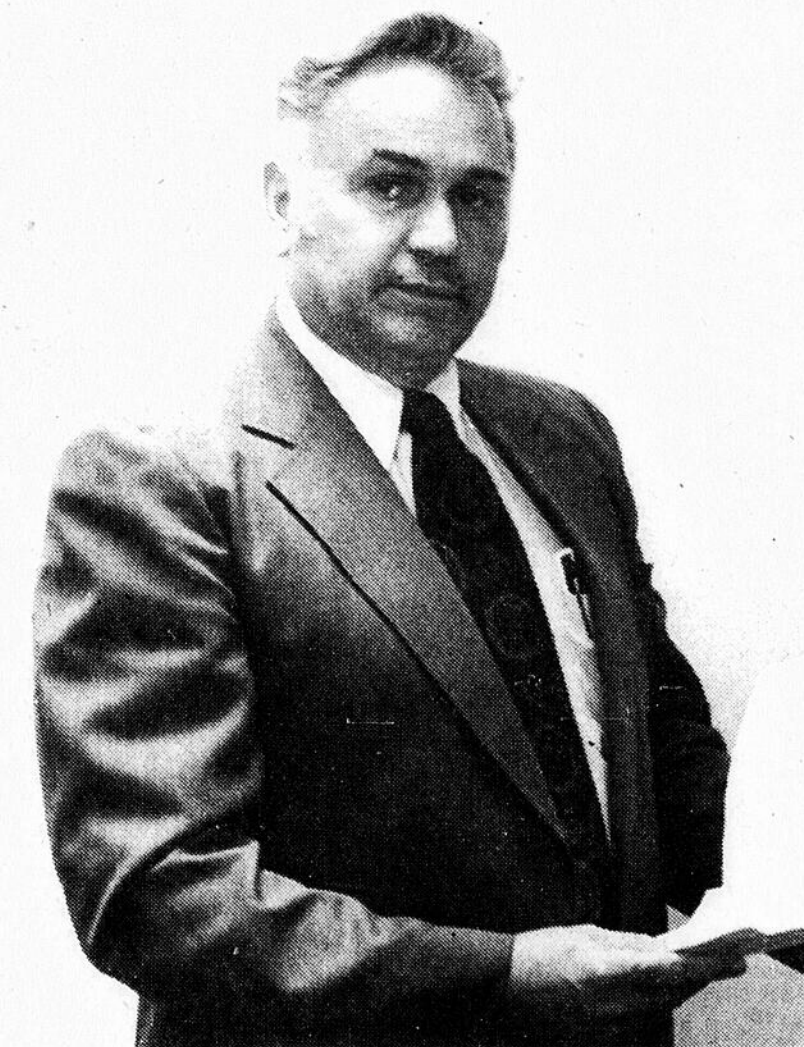
Mentionnons que, selon certaines informations, il serait maintenant exclu que le procès s'installe à Montréal, comme il en avait déjà été question. Le procureur de la Couronne, Me Domingue, renoncerait en effet à réclamer un changement de venue, ce qui signifie que Dunn sera jugé aux Assises criminelles du district de Roberval.

conforme à ce qu'il a vu et expérimenté, sur un mode clair et articulé. Le tout garni d'un profond respect pour la justice qui lui fait ajouter un "Votre Seigneurie" à la fin de chaque phrase, en plus de sa façon presque militaire de prendre congé du président du tribunal lorsque tout a été dit...

En bref, Jean Lepage a cru repérer des fragments de projectiles ou des enfoncures dans la boîte crânienne de la victime, ainsi que sur la crosse de l'arme de celle-ci, enfoncures "ressemblant très probablement à des traces laissées par des plombs de chasse".

Il dira toutefois que cette hypothèse a plus tard été éliminée.

D'autre part, après avoir affirmé



EXPERT — M. Jean Lepage, expert en balistique de l'Institut de police scientifique de Montréal.

catif: Jean Lepage parle à un certain moment de la présence de traces faites par de "petits projectiles", il faut entendre des plombs de chasse et la possibilité d'un calibre 12; puis affirme qu'il ne peut en aucune façon évaluer la distance de tir, en ajoutant qu'il n'a relevé aucune trace de poudre sur et autour de la plaie qui fut mortelle pour Serge McNicoll.

Tout ceci dit sans nuances viendrait bien près de contredire le témoignage rendu la veille par le docteur Richard Authier qui, après deux autopsies, concluait à l'impossibilité de l'action d'un fusil de chasse dans la mort du juriste, occis, selon lui, par la décharge

de l'arme. Le docteur Authier, après deux autopsies, concluait à l'impossibilité de l'action d'un fusil de chasse dans la mort du juriste, occis, selon lui, par la décharge

Cie Boulianne Ltée

Sous la protection policière, les cadres entrent au travail

par Andrée Brassard

JONQUIÈRE — Après six mois de grève qui ne semblent pas être au seuil d'un règlement, le personnel cadre de la compagnie Boulianne Limitée est retourné au travail hier.

La production se fera naturellement au ralenti, puisque les grévistes demeurent sur la ligne de piquetage, ce qui pourrait susciter quelques affrontements entre les deux clans.

Les cinq employés cadres sont entrés à l'intérieur de l'usine spécialisée dans le réusinage de moteurs électriques, sous la protection de la sûreté municipale de Jonquière. Par ailleurs, le propriétaire de l'entreprise a réintégré sa résidence permanente située au-dessus de l'usine, résidence qu'il avait quittée au début du conflit en juillet 1978, en raison des actes de violence dont il a été victime.

Selon le porte-parole de la compagnie, M. Benoît Boulianne, le conflit qui persiste depuis trop longtemps n'a plus sa raison d'être puisque l'employeur accorde la sécurité d'emploi et le respect des droits acquis.

M. Boulianne indiquait également que le conseiller technique de la Fédération de la métallurgie de la CSN, M. Laurier Fortin, "cherchait à avoir la peau de l'entreprise... et il est à la veille de réussir", a-t-il conclu. C'est donc en raison de l'état précaire des finances de l'entreprise que les propriétaires ont décidé de reprendre une partie des activités normales.

Invité à commenter cette décision, le conciliateur du ministère du Travail, M. François Guérin s'est refusé à faire une déclaration, indiquant seulement que ce geste était légal. M. Guérin ne prévoit faire aucune démarche prochaine pour rapprocher les parties, qui ont

rompu les négociations le 16 décembre.

Quant au conseiller technique de la CSN, M. Laurier Fortin, il a été encore une fois impossible de le rejoindre. On sait que le conflit à CBL agace plusieurs personnes au Conseil central de la CSN. A sa dernière assemblée générale, le secrétaire du conseil central faisait une sévère sortie à l'endroit de M. Fortin en indiquant que ce dernier refusait de fournir toute information aux membres du conseil central. Pour sa part, le président du conseil central, M. Jean-Claude Martel, s'interrogeait sur la nature du conflit.

Rencontré dernièrement, ce dernier indiquait que M. Fortin avait accepté de donner un peu plus d'informations sur le conflit lors de la dernière réunion des permanents CSN de la région. M. Martel n'a cependant pas tenu à élaborer sur le sujet.



NOUVEAU PRÉSIDENT — M. Adrien Beaulieu, à gauche, a été élu président de la Société d'agriculture de Chicoutimi. Il est accompagné de M. Louis-Philippe Riverin, secrétaire, et de M. Bertrand Robitaille, vice-président.

(Photo Karl Tremblay)

Nouveaux venus à la Société d'agriculture de Chicoutimi

CHICOUTIMI (LG) — M. Adrien Beaulieu, ancien conseiller de la paroisse et de la ville de Chicoutimi, a été élu hier à la présidence de la Société d'agriculture de Chicoutimi.

Il remplace à ce poste M. Jacques Jean qui avait annoncé il y a quelque temps, qu'il mettrait fin à un règne de deux ans.

Les autres membres du conseil d'administration élus hier, lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme tenue au Pavillon de l'agriculture sont: Bertrand Robitaille, vice-président; Louis-Philippe Riverin, secrétaire; et aux postes de directeur, messieurs Gérard Croft, Léon Lapointe, André Lapointe, Pierre-Maurice Gagnon, Jules Poulain, Michel Tremblay et Laurent Gilbert.

M. Beaulieu a indiqué que les objectifs de la Société d'agriculture pour 1979 porteraient principalement sur l'amélioration de l'exposition, au chapitre notamment des services offerts aux éleveurs, au niveau des kiosques. L'Exposition agricole se tiendra cette année du 11 au 17 juin.

Dans cette perspective, le nouveau conseil d'administration examinera sérieusement un projet d'aménagement d'une nouvelle bâtisse pour abriter les animaux.

district qui, croit-on, permettrait à l'Exposition de Chicoutimi d'obtenir un statut régional et donc de bénéficier de subventions plus importantes.

Incidentement, il faut un minimum de trois sociétés d'agriculture locales pour la constitution d'une société de district.

En 1978, la société chicoutimienne a terminé son exercice financier avec des revenus de \$193.096.03 et des dépenses de \$169.521.55, pour un excédent de \$23.574.48.

Module des arts

Les étudiants passent aux actes

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Les étudiants du module des arts à l'Université du Québec à Chicoutimi ont décidé dans une proportion de 79 pour cent de suspendre les cours hier matin afin d'appuyer leur demande de locaux supplémentaires, les espaces actuellement disponibles étant insuffisants.

Cette mesure, qui doit se continuer ce matin, a été prise à l'occasion d'une assemblée générale tenue lundi soir. Le module comprend environ 179 étudiants.

Hier, un porte-parole étudiant, Nancy Ross, a indiqué que le mouvement doit se continuer et les étudiants se réunissent ce matin afin de faire le point sur la situation. Une rencontre a eu lieu hier avec des représentants de l'administration mais rien n'a transpiré.

Pour trois heures de cours (les étudiants en ont 15 par semaine), les modalités du programme exigent au moins six heures de travail pratique. Etant dans l'impossibilité d'effectuer les travaux à la maison ou à la bibliothèque en raison d'un équipement essentiel, les étudiants doivent utiliser les ateliers.

Toutefois, les étudiants prétendent qu'ils sont dans l'impossibilité de répondre aux exigences de leurs cours en raison d'un manque flagrant d'espace.

Par exemple, l'atelier de peinture sert à la fois pour le dessin, la peinture, l'art d'impression et le langage plastique. C'est inconcevable, selon les étudiants.

Les revendications sont les suivantes:

- un local adéquat, permanent et exclusivement réservé aux étudiants de dessin, langage plastique et fibre et tissus;
- qu'un local adéquat soit aménagé pour les cours de graphisme, art impression avec tout l'équipement nécessaire;
- qu'un local pour la photographie soit aménagé puisque celui actuellement disponible est disposé de façon irresponsable et dangereuse dans l'atelier de sérigraphie;
- que les locaux soient additionnés à ceux occupés présentement;
- que les cours du baccalauréat à temps partiel soient donnés régulièrement le soir.

Les étudiants se réunissent ce matin afin de faire le point et entendent maintenir leurs revendications.

VITRERIE Leduc

467 EST. BOUL. LAMARCHE
CHICOUTIMI - TEL. 549-1950

RESIDENTIEL ET COMMERCIAL

FENÊTRE ET PORTE PATIO
"MULTIVER & DASHWOOD"

PORTE ET CADRE D'ACIER
"MACOTTA"

VITRAGE SCÈLLÉ
"THERMOVER"

MUR BIDEAU ET
FACADE DE MAGASIN

**gagnon et monette
avocats**

marc gagnon
avocat

robert monette
avocat

1 place du royaume
chicoutimi
g7h 5n6
545 1888

commentaire

Alma devance la zone de Chicoutimi-Jonquière

Les dernières statistiques publiées dans l'édition 1979 de "Survey of Markets", volume annuel émanant de l'hebdomadaire torontois Financial Post, révèlent une plus grande vitalité du commerce dans la ville d'Alma par rapport à la principale agglomération du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chicoutimi-Jonquière.

En outre, l'arrondissement de Chicoutimi-Jonquière est considéré comme l'une des trois moins prospères



gabriel berberi

parmi les 23 zones métropolitaines au Canada. Et, les projections faites par les auteurs de "Survey of Markets" n'indiquent pas, au contraire, que la situation des affaires en général est sur le point de s'améliorer pour les deux principales villes de la région.

Ainsi, la somme totale des ventes au détail sur le marché métropolitain de Chicoutimi-Jonquière devrait se chiffrer par \$447 millions ou \$3,440 par capita en 1980. Ce qui confère l'avant-dernière place au secteur parmi les 23 centres les plus peuplés au pays. Seuls les commerçants de Saint-John, Nouveau-Brunswick, seront plus défavorisés que les marchands de Chicoutimi-Jonquière l'an prochain. A

Saint-John, les pronostics de ventes totales s'élèvent à \$397 millions ou \$3,390 par habitant en 1980. A ce chapitre, la zone métropolitaine qui demeurera la plus florissante est Calgary, Alberta, avec des ventes de \$4,760 par tête.

En 1983, la position de Chicoutimi-Jonquière dans le classement canadien, reste inchangée.

Ses ventes totales s'accroissent à \$571 millions ou \$4,360 par personne. La capitale du Nouveau-Brunswick occupe toujours le bas de la liste avec \$520 millions ou \$4,330 per capita. Toujours en 1983, Calgary occupe encore la tête avec près de \$3,6 milliards de ventes (\$6,050 par personne). Mais, dans l'ordre, Edmonton, Saskatoon et Regina, suivent Calgary de près dans cette évaluation des tendances des consommateurs pour les années à venir.

Dans le secteur des revenus disponibles per capita, maintenant, Chicoutimi-Jonquière se situe également à la queue du peloton des 23 zones métropolitaines au pays. L'an prochain, on prévoit que les revenus disponibles totaliseront légèrement plus d'un milliard de dollars, soit \$7,930 per capita. Encore là, les gens de Saint-John, Nouveau-Brunswick, sont les seuls à disposer de moins d'argent dans leurs goussets, pour ce qui est des grands centres. A Saint-John, le montant global des revenus disponibles devrait atteindre \$883 millions ou

\$7,550 par tête, en 1980. Par opposition, les revenus disponibles les plus substantiels se retrouvent à Windsor (\$10,020), à Ottawa-Hull (\$9,930), à Calgary (\$9,880), et à Toronto (\$9,870).

Pour 1983, "Survey of Markets" prédit une légère amélioration de la situation dans Chicoutimi-Jonquière, puisque la zone se hissera en avant de Saint-John's, Terre-Neuve, en plus de continuer à devancer Saint-John, Nouveau-Brunswick, en ce qui concerne les revenus disponibles...

En 1978, dans le territoire métropolitain de Chicoutimi-Jonquière, les ventes au détail ont atteint plus de \$365 millions, soit \$2,820 per capita. Ce marché est inférieur de 2 pour cent à la moyenne nationale. Au plan des revenus disponibles, les 129,800 citoyens de Chicoutimi-Jonquière (le secteur comprend aussi Larouche, Laterrière, Shipshaw et Canton Tremblay), avaient en mains un peu plus de \$842 millions en 1978. Ce chiffre procure, là aussi, un indice inférieur de 2 pour cent à la moyenne nationale.

La situation est plus intéressante pour Alma et ses 25,800 citoyens, selon "Survey of Markets". En 1978, les ventes au détail à Alma se sont élevées à \$82,3 millions ou \$3,190 per capita. Ce qui est supérieur de 11 pour cent à la moyenne canadienne. Par ailleurs, le revenu disponible per capita dans la région d'Alma est identique à celui existant à l'échelle nationale. Les gens d'Alma ont disposé d'environ \$170 mil-

lions en 1978, ce qui représente \$6,600 par personne.

Au fait, dans la série des 23 villes importantes du Canada ayant des populations variant de 10,000 à 30,000 âmes, Alma n'est devancée, dans la province de Québec, que par Baie-Comeau en ce qui concerne les revenus disponibles. A Baie-Comeau, ville industrielle, où la principale entreprise est l'aluminerie de Reynolds, le revenu disponible par tête fut de \$7,710 en 1978, soit \$1,110 de plus qu'à Alma. L'écart entre Baie-Comeau et Chicoutimi-Jonquière est évidemment plus prononcé.

En somme, le "Survey of Markets 1979", rappelle avec son amoncellement de chiffres et de tableaux comparatifs que, sans être réduits à la mendicité, les citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et particulièrement ceux de Chicoutimi-Jonquière ont encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre le degré d'aisance matérielle des grandes villes les plus riches au Canada.

au fil de la pensée

Le message de Jacques Gagnon

Le tournant spectaculaire et convaincant amorcé récemment par le mouvement des Caisses d'entraide économique et l'irruption soudaine de M. Alfred Hamel à la tête des destinées de Québecair invitent plus que jamais la collectivité régionale, ou en tout cas plusieurs milieux de cette collectivité, à secouer cette indolence intellectuelle établie par certains dogmes qui président depuis quelques années à la définition des politiques et des stratégies de développement des "régionaux".

Car il faut bien se rendre compte que les succès auxquels nous assistons aujourd'hui violent la plupart des "évidences" sur lesquelles étaient jusque-là fondées certaines interprétations de la réalité régionale, et à l'aide desquelles plusieurs concevaient le développement. Et, phénomène primordial, ces succès s'appuient sur les postulats que véhicule depuis le début le mouvement des Caisses d'entraide. N'est-il donc pas urgent de bien saisir la nature et de mesurer la portée du message que ne cesse de répéter l'âme du mouvement, le président Jacques Gagnon?

Au fond, ce message, il est très simple. Essentiellement, il se résume à ceci: "Le développement des régions par et pour les régions, en s'appuyant sur le dynamisme propre aux régions".

Pourtant, paradoxalement à première vue, le message des Caisses d'entraide n'a pas d'im-

plication limitative géographique, en ce sens qu'il débouche, et de façon spectaculaire, sur une action extra-régionale, inter-régionale et même globalement québécoise.

Mais la contradiction n'est qu'apparente... et c'est justement en saisissant bien ce qui s'y cache qu'on peut réellement comprendre la vision exceptionnellement lucide, mais foncièrement optimiste du président des Caisses. Permettons-nous de tenter de l'interpréter dans des termes qui n'ont certes pas la simplicité et la candeur de ceux qu'emploie, le sourire en coin, M. Gagnon, mais qui, croyons-nous, peuvent se transposer à d'autres secteurs sociaux. Ce qui est loin d'être un hasard...

Le problème est celui-ci: comment acquérir un dynamisme de développement qui permette à la fois l'action régionale et supra-régionale, sans que l'une n'interfère négativement sur l'autre. La réponse est celle de M. Gagnon: tout est dans la vision, et donc dans la façon de "percevoir" la réalité.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, cette réalité, elle est marquée par un facteur qui joue constamment: l'isolement géographique qui influence profondément la perception de la région et la mentalité des régionaux.

Lorsque cette influence se manifeste positivement, elle crée un esprit de solidarité régionale, de

rapprochement, un sens de l'innovation, un dynamisme caractérisé, etc. Mais lorsqu'elle se manifeste négativement, on propage, consciemment ou non, le repli sur soi, une certaine xénophobie, l'anémie, etc.

Telle est l'histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean... et des autres régions périphériques. Sauf que ces dernières n'ont pas la chance d'être pourvues de la structure industrielle (bois, papier, aluminium) régionale.

L'isolement qui rapproche les régionaux ou qui les éloigne des autres et d'eux-mêmes.

L'isolement qui débouche sur la coopération, l'entraide (l'influence positive) ou qui mène à l'isolationnisme (influence négative).

Lorsqu'il est bien affirmé et en santé, comme le sont ceux des Caisses populaires et des Caisses d'entraide, un mouvement de fond vient à se nourrir de son propre dynamisme lequel entraîne nécessairement vers l'expansion (dans le sens d'épanouissement). C'est exactement ce qui se produit avec les Caisses d'entraide, car l'expansion que connaît le mouvement demeure étroitement liée à l'intérêt (épanouissement) des membres et, élément fondamental, sans heurter l'intérêt de la collectivité elle-même.

Au contraire, le mouvement d'expansion des Caisses s'inscrit depuis le début (et continue de le faire) dans le sens des intérêts de la collectivité dans laquelle il se manifeste.

Donc, originellement, tout est affaire de perception de la réalité qui nous entoure. Une perception positive, comme le prouve M. Jacques Gagnon, permet non seulement de mieux saisir cette réalité mais d'agir sur elle pour son intérêt le plus fondamental.

Par exemple, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est devenu avec le temps psychologiquement (et autrement) prisonnier des activités industrielles (et étrangères) du bois, du papier et de l'aluminium. Au point que pour plusieurs, les gros dossiers, les grandes entreprises, le "know how", ça vient de l'extérieur. Trop souvent, un homme d'affaires dans la région, c'est quelqu'un qui tente uniquement d'asseoir son entreprise (souvent un commerce) dans un climat d'isolationnisme financier et administratif.

Bien sûr, l'attitude psychologique ne pave pas à elle seule la voie au développement et n'élimine pas miraculeusement les obstacles. Mais l'exemple des Caisses démontre suffisamment qu'elle donne l'outil le plus essentiel pour les surmonter: l'ouverture d'esprit ou la largesse de vue. Il s'agit là d'une attitude qui invite à la coopération, à l'entraide, et qui ouvre la porte aux grands projets...

Monique Payeur, "Le Soleil".

Laval Gagnon.



(Photo Jacques Desbiens)

parole aux lecteurs

La paix requiert plus de partisans

La violence qui se manifeste en Iran, depuis plusieurs jours, nous invite à une réflexion salutaire: celle de préférer la paix à la guerre et celle de trouver des agents pacificateurs et des moyens audio-visuels pour illustrer mieux le bonheur de vivre dans l'entente et le dialogue.

Le meilleur exemple de cette fureur d'un peuple qui tout d'un coup s'est réveillé brutalement contre les changements trop brusques de sa culture, ses traditions et ses croyances, nous l'avons visionné sur nos écrans. Depuis longtemps, on aurait dû prévoir les motifs ou les maux qui ont créé un tel soulèvement. A voir tous ces visages qui crient la révolte et la mort, les poings levés, la destruction par le pillage, de telles images démontrent une agitation incontrôlable qui est loin d'être réglée.

Le jeu des communications, qui projette de semblables scènes, gagnerait à limiter cette vision de l'endoctrinement par la violence. Est-ce que l'on fait bien de démontrer la douleur d'un peuple, presque sa déchéance, sous pré-

texte d'informer les gens? Serait-il possible de limiter l'information à la crise et aux malaises qui ont déclenché une telle révolte, afin d'inviter les peuples à prévenir de tels malheurs? Au moins, les BONNES NOUVELLES... pourraient-elles faire concurrence aux mauvaises? Faut-il éliminer la violence de nos écrans pour inviter à la paix plutôt qu'à la guerre? Manquons-nous de conciliateurs à ce point que l'on remarque plutôt les anarchistes, les révolutionnaires, et que la presse parlée et écrite nous les démontre quasi comme des héros?

Téhéran rejette notre forme de vie confortable, et veut retrouver son authenticité hiérarchique et ses traditions dévastées et transformées par un monarque avide de nouveautés, de "chasses et de snobisme". Nous avons la preuve que le bien-être matériel n'est pas nécessairement synonyme de paix. Les millions et les milliards, qui ont transformé d'un coup de baguette magique l'atmosphère d'un pays, l'âme d'un peuple, tout en offrant le confort et le luxe n'ont pas réussi à créer

l'harmonie et le bonheur durable. L'armée puissante et meurtrière ne semble pas parvenir à calmer les esprits.

LA PAIX pourrait venir et se maintenir par une école de négociateurs qui gagnerait à distribuer des tracts et des conseils à chaque fois qu'une grève ou un conflit semble immanent. Pourquoi attendre la folie des foules et le carnage incohérent? Nos législateurs peuvent noter que l'argent et le matérialisme outré n'achète pas l'âme d'un peuple surtout quand ce peuple tient ses origines du

respect de la vie, des traditions, de la langue et de ses valeurs morales et humaines. La Semaine de l'unité des chrétiens, du 21 au 28 janvier, devrait être mise en relief et nous inviter à créer une véritable éducation à LA PAIX. Car, le meilleur négociateur sera toujours celui qui tend la main, qui écoute attentivement l'autre et qui invente des mécanismes d'entente et de cordialité.

Etienne Pedneault, Ville de La Baie, P.Q.
Front commun pour le Respect de la Vie.

Le 10 janvier.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

VENTE A \$1 et plus

UNE JOURNEE SEULEMENT

JEUDI LE 18 JANVIER 1979

VENTE A \$1 DOLLAR



gagnon FRERES

CHICOUTIMI Tél.: 543-1501

Filles et garçons

- Lot de vêtements** \$1
pour garçons ou filles, mitaines, tuques, foulards, bas, camisoles, culottes, gilets, teintes assorties. Prix sugg.: \$1.25 à \$4.50 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$2
pour garçons ou filles, comprenant: camisoles, gilets, culottes, teintes et grandeurs désassorties. Prix sugg.: \$3.50 à \$9.00 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$5
pour garçons ou filles, gilets col roulé, chemises, sous-vêtements "Petit Bateau", teintes et grandeurs variées. Prix sugg.: \$7.00 à \$12.00 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$8
pour garçons ou filles, gilets col roulé, chemises, gilets, camisoles, teintes et grandeurs désassorties. Prix sugg.: \$9.00 à \$16.00 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$3
pour garçons ou filles, comprenant: gilets, sous-vêtements, teintes et grandeurs variées. Prix sugg.: \$3.50 à \$7.00 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$4
pour garçons ou filles, comprenant: gilets, sous-vêtements "Petit Bateau", teintes et grandeurs désassorties. Prix sugg.: \$4.50 à \$7.00 — SPECIAL:
- Lot de vêtements** \$10
pour garçons ou filles, jeans, pantalons, gilets, chemises, grandeurs: 2 à 16 ans, teintes désassorties. Prix sugg.: \$11.00 à \$24.00 — SPECIAL: 1er lot
- 2ième lot** \$15
- Vêtements pour fillettes** 1/2 PRIX
balance de robes jumpers, jupes, ensembles deux pièces, grandeurs: 4 à 14 ans. Prix sugg.: \$16.00 à \$100.00 — SPECIAL:
- Vêtements pour garçons** 1/2 PRIX
manteaux, ensembles deux pièces, teintes et grandeurs désassorties. Prix sugg.: \$20.00 à \$60.00 — SPECIAL:

Sports

- Bas thermaux** \$2
pour le sport, hommes et dames, 70% laine, 30% nylon. Prix sugg.: \$2.95 — SPECIAL:
- Bas de ski de fond** \$4
hommes et dames, 80% acrylique, 20% polyester. Prix sugg.: \$4.95 — SPECIAL:
- Tuques de laine** \$1
pour le ski. Prix sugg.: \$5.95, une couleur — SPECIAL:
- Départage pour le ski** \$3
Prix sugg.: \$3.98 — SPECIAL:
- Harnais pour raquettes à neige** \$4
Prix sugg.: \$5.00 — SPECIAL:
- Balais Claude Genest** \$4
pour ballon-balais. Prix sugg.: \$5.50 — SPECIAL:
- Ballons sur glace officiels** \$5
Prix sugg.: \$5.95 — SPECIAL:
- Slide à boggan** \$2
grandeur 18 x 36, avec poignées incorporées. Prix sugg.: \$2.40 — SPECIAL:

600 volumes assortis
comportant: des classiques, des romans, des biographies, des policiers, des anticipations, etc., au 2ème étage, département des jouets.

Valeur jusqu'à \$8.00 — SPECIAL: \$1

Tapis

- Préart Armstrong** \$7
100% vinyle, Le Fredway, 2 couleurs. Val.: \$12.79 ver. car. — SPECIAL: ver. car.
- Tapis 100% nylon** \$5
sur caoutchouc coronet bouclé, 6 couleurs. Rég.: \$6.95 ver. car. — SPECIAL: ver. car.
- Tapis 100% nylon** \$6
Krauss, 3 couleurs, bouclé. Rég.: \$8.95 ver. car. — SPECIAL: ver. car.

Lingerie

- Bas-culottes** \$1
Kaysar, irréguliers, couleurs: tan et neutre. 2 paires pour: \$1
- Bas aux genoux** \$3
couleurs assorties. Prix sugg.: \$2.50 la paire — SPECIAL:
- Gants doublés et non doublés** \$10
couleurs et grandeurs assorties. Prix sugg.: \$17.00 à \$24.00 — SPECIAL:
- Balance de bas-culottes** \$1
Kaysar et Whisper. Prix sugg.: \$1.75 à \$2.50 — SPECIAL:
- Bourses en polyuréthane** \$12
tan, rust et noires. Prix sugg.: \$17.00 à \$22.00 — SPECIAL:
- Foulards** \$2
unis ou imprimés en polyester. Prix sugg.: \$2.50 à \$10.00 — SPECIAL:
- Brassières** \$7
Daisy Fresh, style 2932, grandeurs: 34B à 36D, blanches et beiges. Prix sugg.: \$13.50 — SPECIAL:
- Brassières** \$3
Daisy Fresh, style 1904, roses et bleues. Prix sugg.: \$6.00 et \$6.50 — SPECIAL:
- Robes de nuit** \$14
longues, en arnel brossé, unies ou imprimées. Prix sugg.: \$22.00 et \$24.00 — SPECIAL:
- Baby-dolls en arnel** \$7
brossé, manches longues, grandeurs assorties. Prix sugg.: \$15.00 — SPECIAL:
- Ensembles de nuit** \$18
longs en acétate, manches longues ou courtes, choix de couleurs et de grandeurs. Prix sugg.: \$35.00 — SPECIAL:
- Panties en nylon** \$1
ou en stretchy, grandeurs: S.M.L. la paire
- Robes de nuit** \$9
longues, en acétate et polyester, choix de couleurs et de grandeurs. Prix sugg.: \$14.00 — SPECIAL:

Dames

- Lot de blouses et gilets** \$20
pour dames et demoiselles, 1er lot.
- 2ième lot** \$14
- Lot de robes** \$3
pantalons, jupes, gilets, blouses, pour dames et demoiselles. SPECIAL:

Hommes

- Chemises de toilette** \$10
à manches longues, poche-poitrine avec motifs modernes, 100% polyester, lavable à la machine, sans repassage, modèles ajustés. Prix sugg.: \$20.00 — SPECIAL:
- Pantalons de toilette** \$8
pour hommes et jeunes gens, 100% polyester, lavable à la machine, à bas large, poches western, tailles: 2/30, 7/32, 4/34, 7/36, 1/38. Prix sugg.: \$17.00 — SPECIAL:
- Caleçons courts** \$3
pour hommes et jeunes, tissu polyester et coton, dans les teintes unies ou à motifs légèrement imparfaits. Prix sugg.: \$3.50 — SPECIAL: 2 POUR
- Lot de cravates** \$2
à motifs modernes. Prix sugg.: \$6.50 et \$7.50 — SPECIAL:

Disques

- Lot de longs-jeux à** \$2 \$3 \$4 \$5
- Un bon choix de cassettes** \$5
8 pistes à:

Maison

- Tissus à rideaux** \$4
modèles à motifs variés, couleur: blanc seulement, hauteur: 105". Prix sugg.: \$5.95 à \$9.95, la verge — SPECIAL:
- Lot de serviettes de bain** \$3
en ratine, de très belle qualité, choix de teintes et de motifs, grandeur approximative de 20" x 40". SPECIAL: 2 POUR:
- Lot de serviettes à main** \$1
en ratine, de teintes à motifs variés, grandeur approximative: 15" x 25". SPECIAL:
- Lot de débarbouillettes** \$1
en ratine, beau choix de teintes et motifs. Prix sugg.: \$0.49 chaque — SPECIAL: 3 POUR:
- Lot de nappes** \$5
tissu 100% coton, couleur à petits quadrillés, de teintes assorties, grandeur approximative: 52" x 70". SPECIAL:
- Protecteurs pour oreillers** \$3
tissu 100% coton, lavable, avec fermeture-éclair, grandeur: 20 1/2 x 26, paquet de deux oreillers. SPECIAL: le paquet
- Linges à vaisselle** \$1
en toile et coton à rayures, de teintes variées, grandeur approximative, 18 x 28. SPECIAL: 2 POUR:
- Linges de table** \$1
tissu 100% coton, couleurs à motifs et teintes variées, grandeur approximative de 14 x 14. SPECIAL: 3 POUR:
- Lot de tissu pour rideaux** \$1
et draperies, à la verge, très grand choix de teintes et de tissu, de différents motifs, largeur: 45". Prix sugg.: \$2.50 à \$4.00 la verge — SPECIAL:
- Lot de napperons** \$1
en vinyle, grandeur de 12 x 18, assortiment de teintes et de motifs. SPECIAL:

Chaussures

- Lot de souliers** \$10
pour dames et demoiselles. Val. rég. jusqu'à \$40.00 — SPECIAL:
- Lot de pantoufles** \$3
pour dames et demoiselles. SPECIAL:
- Bottes doublées** \$20
en similicuir, pour dames, fermeture-éclair, semelle caoutchouc, couleur tan. Val. rég.: \$37.00 — SPECIAL:
- Lot de pantoufles** \$1
pour hommes, de couleur noire, grandeurs: 6 et 7 seulement. Val. G. F.: \$13.00 — SPECIAL:
- Lot de souliers** \$10
pour hommes, toilette ou sport, de couleurs et grandeurs désassorties. Val. G. F. jusqu'à: \$60.00 — SPECIAL:
- Lot de bottes d'hiver** \$10
pour garçons, grandeurs: 11 à 6. Val. G. F. jusqu'à: \$30.00 — SPECIAL: 1er lot
- 2ème lot** \$20
- Lot de bottes d'hiver** \$7
en vinyle, doublé de borng, pour fillettes. Val. G. F. jusqu'à: \$15.00 — SPECIAL:
- Bottes unisex** \$15
lunaires, de couleurs: beige, brun, bleu et rouge, grandeurs garçons: 3 à 6 points, dames 5 à 8 points. Val. G. F.: \$25.00 — SPECIAL:
- hommes 7 à 12 points. Val. G. F.: \$28.00 — SPECIAL: \$20
- Bottes sport** \$25
doublées, lacées, de couleurs: brun ou brique. Val. G. F. jusqu'à: \$40.00 — SPECIAL:

A NOTRE RESTAURANT DU SOUS-SOL SEULEMENT

- Soupe aux légumes ou au poulet
- Dinde rôtie \$3
- Boeuf à l'oignon \$3
- Steak haché \$3
- Salade aux crevettes \$3
- Servis avec patates, salade, pain, beurre, Dessert: pouding
- Thé, café, service de bière et vin.

Tissus à la verge

- 2,000 verges de chalis,** \$3
pré-automne, imprimés très fleuris, sur fond foncé, largeur: 45". SPECIAL:
- Coton non blanchi** \$1
largeur: 36". SPECIAL:
- Toiles en rouleaux** \$1
multicolores, largeur: 22". SPECIAL: la verge
- Tricot de fortrel** \$1
polyester, pour robes, en blanc, rose, pêche, jaune, vert pâle, marine, largeur: 60". SPECIAL: la verge
- Ratine de coton** \$2
imprimée, sur fond pastel, largeur: 45". SPECIAL: la verge
- Coton à draps** \$2
50% coton et 50% polyester, "Tex Maid", imprimé. Longueurs: 66", 72", 84". Second. SPECIAL: la verge
- Plaid de fantaisie** \$2
en flanelle de coton. Largeur: 45". SPECIAL: la verge
- Imprimés de coton** \$2
petits dessins fleuris. Dans un grand choix de couleurs et de dessins. Largeur: 36". SPECIAL:
- 2,000 verges de Corduroy** \$3
à fines rayures, tout coton et coton et polyester dans un grand choix de couleurs automnales, largeur: 36". SPECIAL: la verge
- Corduroy imprimé** \$2
en tons foncés, largeur: 45". SPECIAL: la verge
- Corduroy à fines rayures** \$2
beau choix de couleurs (Second), largeur: 45". SPECIAL: la verge
- Broadcloth de coton** \$1
et polyester, dans un grand choix de couleurs pâles et foncées (seconds), largeur: 45". SPECIAL:
- Flannellette** \$1
blanche, unie, épaisse, largeur: 36". SPECIAL:
- Worsted** \$2
de polyester et viscose, pour jupes-pantalons, dans un grand choix de couleurs foncées, largeur: 60". SPECIAL:
- Tricot de lurex** \$2
et shean, de lamé, largeurs: 54" et 60". SPECIAL:

Cosmétiques

- Porte-monnaie** \$5
pour dames. Prix sugg.: \$13.00 — SPECIAL:
- Parfum et cologne** \$4
Charlie et Jonctue. Prix sugg. jusqu'à: \$15.00 — SPECIAL:
- Brosses à cheveux** \$1
Prix sugg.: \$2.98 — SPECIAL:
- Algue marine** \$1
format 32 oz. 2 POUR:
- Eau de cologne** \$3
Concentré Charlie et Jonctue. Prix sugg. jusqu'à: \$8.50 — SPECIAL:
- Boucles d'oreilles** \$1
couleurs assorties. Prix sugg.: \$3.00 — SPECIAL:
- Fers à friser** \$10
Reck junior. Prix sugg.: \$23.95 — SPECIAL:
- Séchoirs à cheveux** \$10
avec accessoires. Prix sugg.: \$24.95 — SPECIAL:

La Boutique

- Lot de jeans** \$15
pour jeunes gens. Prix sugg.: \$26.00 — SPECIAL:

Participez au concours de la "Valise Rouge" \$20,000 en argent à gagner

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

La galère en congé

Cela faisait vingt-trois jours d'affilée que les galériens ramalaient et ramalaient sans arrêt.

Le soleil plombait sur le pont supérieur tandis qu'il ne réussissait pas à vider les ponts inférieurs de toute l'humidité et la puanteur.

Un peu après le coup de midi, le capitaine vint se planter au beau milieu des galériens, comme si c'était pour les haranguer et plus fort les fouetter. Mais il n'en fut rien...

Les rameurs apprirent alors que le lendemain, ils allaient bénéficier d'une journée entière de congé et qu'ils pourraient se faire bronzer ou faire la farniente.

Leur capitaine, les galériens le connaissaient bien; aussi déléguèrent-ils dans un murmure général un des leurs comme représentant syndical pour s'enquérir auprès du capitaine de la raison d'un tel congé, d'une telle générosité.

"Très simple, galérien, répondit aussitôt le capitaine; après demain, le pharaon veut faire du ski nautique!"

Nouveau quotidien

Un nouveau journal est supposé avoir vu le jour à Montréal lundi matin, devenant ainsi le huitième quotidien francophone et "comblant" (c'est ce qu'ils disent, mais ça reste à prouver) le vide créé par la disparition du Montréal-Matin.

Le nouveau quotidien qui a pour nom Métro-Matin dont le tirage s'établit, pour commencer, à 94,000 copies est distribué, dit-on encore, partout au Québec, sauf dans la ville de Québec et dans la région du Saguenay.

aujourd'hui

Il y a 34 ans aujourd'hui, le 17 janvier 1945, l'Armée soviétique et la résistance polonaise libéraient Varsovie, après cinq ans de joug nazi.

1977 — Après un intermède de 10 ans sur la peine de mort aux Etats-Unis, Gary Gilmore, reconnu coupable de meurtre, est fusillé à la prison d'Etat de l'Utah.

1974 — Pauline McGibbon est nommée lieutenant-gouverneur de l'Ontario.

1954 — Milovan Djilas est expulsé du Parti Communiste yougoslave.

1948 — Ottawa annonce un surplus budgétaire de \$650 millions.

1917 — Les Etats-Unis achètent les îles Vierges, dans les Antilles, au Danemark pour \$26 millions.

1893 — Proclamation de la République d'Hawaï.

1773 — James Cook, explorateur britannique franchit le premier le cercle antarctique.

Ils sont nés un 17 janvier: — Pedro Calderon de la Barca, dramaturge et poète

— Benjamin Franklin, philosophe, physicien et politicien américain (1706-1790), espagnol (1600-1681).

— Anton Tchekhov, écrivain russe (1860-1904).

— David Lloyd George, premier ministre britannique pendant la Grande Guerre (1863-1945).

Le projet a de l'appui

La Commission scolaire Baie des Ha! Ha! vient de recevoir l'appui de la section régionale de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec pour son projet d'implantation d'une option papeterie à l'école polyvalente de La Baie.

Suite à l'accueil extrêmement positif de tous les milieux, un sous-comité spécial sera formé avec la direction régionale du ministère de l'Éducation et Consolidated Bathurst pour terminer la confection du programme et accélérer le processus d'implantation de l'option.

Aux dires de plusieurs commissaires de la région, cette initiative prouve que la commission scolaire, comme gouvernement local, demeure le meilleur instrument pour répondre aux véritables besoins exprimés par le milieu.



Nomination de Lestage

Les gens d'Alma et de Roberval ayant bien connu le journaliste Marc Lestage qui a travaillé dans ces deux secteurs il y a quelques années, au moment où il était au service du quotidien Le Soleil du Saguenay-Lac-Saint-Jean, apprendront avec plaisir qu'il vient d'être nommé au poste de directeur de l'information régionale du Soleil.

Lestage est journaliste depuis treize ans; il a acquis une vaste expérience de l'information régionale, ayant oeuvré durant huit ans dans différents bureaux régionaux, soit à Drummondville et à Victoriaville alors qu'il travaillait pour La Tribune de Sherbrooke, ainsi que dans les deux villes déjà mentionnées du Lac-Saint-Jean, avant de déménager dans la Vieille Capitale il y a cinq ans et demi.



Ses efforts sont couronnés

Lors d'une brève cérémonie de décoration des Forces armées canadiennes, l'adjudant-maître Claude Pineault (à gauche) par le colonel Roger Voyzelle, commandant du quartier général du district no 3 pour la milice de Québec.

Durant cette cérémonie qui se déroulait samedi, trois autres miliciens ont été honorés: l'adjudant-maître Alain Laprise, l'adjudant-maître Jean-Eudes Villeneuve et le lieutenant-colonel Lucien Bouchard.



Une des mieux habillées

L'autre jour, Le Quotidien vous a fait connaître la liste des femmes les plus mal habillées au monde. Aujourd'hui, laissez-vous apprendre que la Reine Noor al Hussein, de Jordanie, vient d'être inscrite sur la liste des dix femmes les mieux habillées du monde, selon plusieurs chroniqueurs de mode recrutés à travers le monde.

Le pendant masculin de ce titre revient au comédien et danseur Fred Astaire, coté comme l'homme le mieux habillé de tous les temps.

Destination Etats-Unis

Rares sont les Québécois qui ne rêvent pas de séjourner aux Etats-Unis durant leurs vacances. Ce pays demeure la destination préférée des voyageurs québécois, selon le Club automobile.

De janvier à septembre 1978, le Club automobile du Québec a mis au point 18,068 itinéraires de voyages à la requête de ses membres. Sur ce nombre, 11,009 itinéraires ou 61 pour cent concernaient des déplacements aux Etats-Unis. Parmi les autres demandes de documentation, 14 pour cent se rapportaient à des voyages au Québec, 10 pour cent dans les Maritimes, 9 pour cent en Ontario et 6 pour cent dans l'Ouest canadien.

Mais au moment où de plus en plus de Québécois se rendent aux Etats-Unis pour leurs vacances annuelles d'hiver ou d'été, de moins en moins d'Américains viennent découvrir les charmes du Canada français. Et on se demande pourquoi le dollar canadien perd de la valeur...

3.5 tonnes de cennes

Un collectionneur quinquagénaire d'Utica, dans l'Etat du New York, vient de faire un dépôt bancaire pour le moins original, résultat de vingt années d'efforts: un million de pièces d'un cent, représentant donc (si vous savez compter) la somme de \$10,000.

"J'ai commencé par mettre de côté quelques dollars, a expliqué Edwin Rommel. Je me suis dit qu'en continuant, je pourrai me payer une voiture neuve. Mais quand j'ai eu assez d'argent pour la voiture, je me suis dit qu'après tout, je pouvais y aller pour un million de cents."

Inutile d'ajouter que lorsqu'il s'est présenté à la banque, pas un seul voleur n'en voulait au butin: il a amené les pièces soigneusement emballées dans 20,000 petits rouleaux de papier brun, à l'intérieur de 200 sacs qui contenaient chacun \$50; le tout pesait la bagatelle de 3.5 tonnes.

Directeur

C'est Mario Lafrenière qui a été nommé directeur général du Centre local de services communautaires des Prés-Bleus. Cette nomination a pour effet de combler de façon permanente le poste laissé vacant le 30 avril dernier par Marc Simard.

Natif de Shawinigan, M. Lafrenière a occupé auparavant les fonctions de conseiller en ressources humaines à l'Association des hôpitaux de la province de Québec. Il a de plus oeuvré au sein de l'entreprise Voyageur.



Monsieur Elizabeth Taylor

Les Républicains de la législature de Virginie ne sont pas contents du tout du caricaturiste Garry Trudeau qui s'est permis, l'autre jour, de faire un petit dessin sur leur sénateur américain John Warner et en l'appelant "Monsieur Elizabeth Taylor".

Le dessin voulait faire passer le message à l'effet que le cinquième ou sixième époux de la célèbre vedette de cinéma retire beaucoup plus de publicité par son mariage que par sa situation de sénateur.

On le voit ici, au centre, en compagnie de Liz; le troisième personnage, c'est Alex Haley, l'auteur de "Racines".

Encore mieux qu'un Concorde

Pour qu'un Super-Concorde rentable vole un jour, il faudra que les présidents de France et des Etats-Unis et le premier ministre de Grande-Bretagne se réunissent pour le décider, estime l'homme qui vient d'introduire le supersonique franco-

britannique sur une ligne intérieure américaine.

Harding Lawrence, 58 ans, l'entrepreneur président de la compagnie Braniff International, est le plus enthousiaste partisan du Concorde que l'on puisse rencontrer de ce côté de l'Atlantique. Dans l'appareil d'Air France, qui prolongeait pour la première fois vendredi jusqu'à Dallas son vol Paris-Washington sous les couleurs de Braniff, il ne tarissait pas de projets d'avenir.

A court terme, il travaille à de nouvelles liaisons Concorde entre l'Europe, les Etats-Unis et l'Amérique du Sud, avec le même acharnement qu'il a mis pendant deux ans pour lever les obstacles à la liaison de Dallas avec Paris et Londres. Mais, à plus long terme, ce qui l'intéresse surtout, c'est le supersonique de la deuxième génération qui transportera deux fois plus de passagers sur un beaucoup plus long rayon d'action, à partir de la technologie du Concorde.

L'huile coûte moins cher

Selon Robert Fleury, qui signe une chronique pour le consommateur dans Le Soleil de Québec, ça coûte moins cher actuellement de se chauffer à l'huile qu'à l'électricité; et, ce sera encore vrai dans quatre ans.

Fleury affirme même que cette économie se situe à près de 20 pour cent, soit \$100 par année pour une maison de 24 pieds par 36 pieds.



Même les policiers y ont goûté

Voilà deux policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi qui ont vécu quelques expériences "enneigées", en fin de semaine.

Le conducteur de l'auto-patrouille a préféré foncer dans un banc de neige plutôt que d'être impliqué dans un accident, en raison de la chaussée glissante.

Chibougamau sur la carte

La ville minière de Chibougamau était déjà sur la carte à cause de sa situation particulière dans le domaine des mines...

Chibougamau avait par ailleurs acquis une certaine notoriété lorsque le chansonnier québécois révolutionnaire à sa manière qu'est Robert Charlebois avait inscrit cette ville dans un de ses succès.

Voici maintenant que Chibougamau refait surface avec une interprétation entraînante sur un vieux air de "boogie-woogie" que les postes de radio nous feront jouer à satiété. Ça s'appelle quelque chose comme "Boogie, boog à Chibougamau"...



Un as du tir que ce soldat

Le soldat Marc Dallaire, fils de M. Raoul Dallaire, du 201, de la rue Saint-Hilaire, à Jonquière, se révèle le meilleur tireur à l'École de recrues de l'Armée canadienne, à Saint-Jean d'Iberville.

Le jeune militaire vient de recevoir le trophée du général Gutknecht, en reconnaissance de sa précision exceptionnelle dans la discipline du tir.

rendez-vous

Alma

Cercle des fermières de Saint-Pierre — Assemblée ce soir, à 20h00, au local habituel.

Chicoutimi

Club de photos — Réunion hebdomadaire ce soir, à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, Chicoutimi. Invité: Réal Tremblay, photographe de presse.

Projet mariage — L'équipe Saint-Paul donnera une session de préparation au mariage débutant le dimanche soir, 21 janvier 1979. Inf.: Jean-Paul Larouche, ptre. Tél.: 549-7470 ou Louise Cléroux, tél.: 545-6536.

Jonquière

Aféas Saint-Jacques — Réunion ce soir, à 20h00, au local habituel.

Ligue des citoyennes — Assemblée ce soir, à 20h00, à la salle des Chevaliers de Colomb. Invitée: Mme Marthe Vaillancourt, membre du conseil consultatif de la situation de la femme à Ottawa.

Mistassini Le maire Simard fait le point

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — La ville de Mistassini a reçu des subventions pour un montant de \$92,706 dans le cadre du programme PACFM pour la construction de 18,000 pieds de trottoir.

Dans ce projet de \$177,000, la municipalité n'a eu à déboursier que \$84,000 pour les matériaux et 10 pour cent de la main-d'oeuvre, la balance étant payée par PACEM.

Lors de la réunion que présidait cette semaine le maire Charles-Edouard Simard, on a fait mention de la dernière tranche de \$18,306 envoyée par le ministre Tardif. M. Simard devait faire remarquer que c'était un programme qui était de nature à aider les municipalités. Il ajoutait qu'environ 40 personnes ont travaillé durant quatre mois pour enlever le vieux trottoir et en construire un nouveau.

Une lettre de félicitations sera envoyée au ministre Tardif pour qu'il puisse continuer ce genre de programme.

Développement

Le conseil municipal de Mistassini ne veut pas être pris au dépourvu, selon l'expression du maire Simard, et se prépare à effectuer un développement de quelque 100 nouveaux terrains à bâtir.

Hier soir, un avis de motion a été présentée en vue d'un prochain règlement pour les infrastructures des

rues Bouchard et d'Argenson. Les ingénieurs de la firme LMBDS ont été engagés et l'arpenteur-géomètre le sera sous peu.

Le conseiller Benoit Rousseau en a profité pour inviter les intéressés à faire des réservations de terrains à raison de \$0.30 du pied carré.

Do-Mi-Ski

Le rapport financier au 31 juillet 1978 indique un surplus pour l'année courante de \$6,480 et un déficit accumulé de \$28,022.

Le conseiller Jacques Turcotte devait préciser que c'était une des premières années de Do-Mi-Ski réalisait un surplus pour baisser le déficit accumulé.

Les conseillers ont été unanimes pour constater que les administrateurs ont fait des efforts pour présenter les états financiers et un budget. Le conseil n'a pas jugé bon d'accepter le budget qui mentionnait une subvention de Mistassini et se dit prêt à rencontrer en tout temps les administrateurs de Do-Mi-Ski pour discuter avec eux.

Festival du Bleu

Les autorités municipales ont également pris connaissance du bilan de la Corporation du festival du bleu. Le maire devait simplement signaler qu'il aurait bien aimé avoir ce rapport en décembre, mais a dit que le surplus était encourageant pour eux comme pour la ville.

Sadlalur bénéficie de \$50,000 en subvention

ALMA (SC) — Une société de développement du logement coopératif au Lac-Saint-Jean, le groupe Sadlalur, vient de recevoir une subvention de \$50,000 du ministère des Affaires municipales du Québec, pour jouer intensivement son rôle de groupe technique de ressources auprès des promoteurs de projets de logements.

Fondé en avril, le groupe Sadlalur a pour objectifs de permettre à tous les citoyens à faible et à moyen revenus, désireux de réaliser des projets de logement, de pouvoir le faire. Il vise à promouvoir la création de coopératives d'habitation, et s'occupe en général d'améliorer le logement coopératif au Lac-Saint-Jean.

Sadlalur bénéficie donc du programme gouverne-

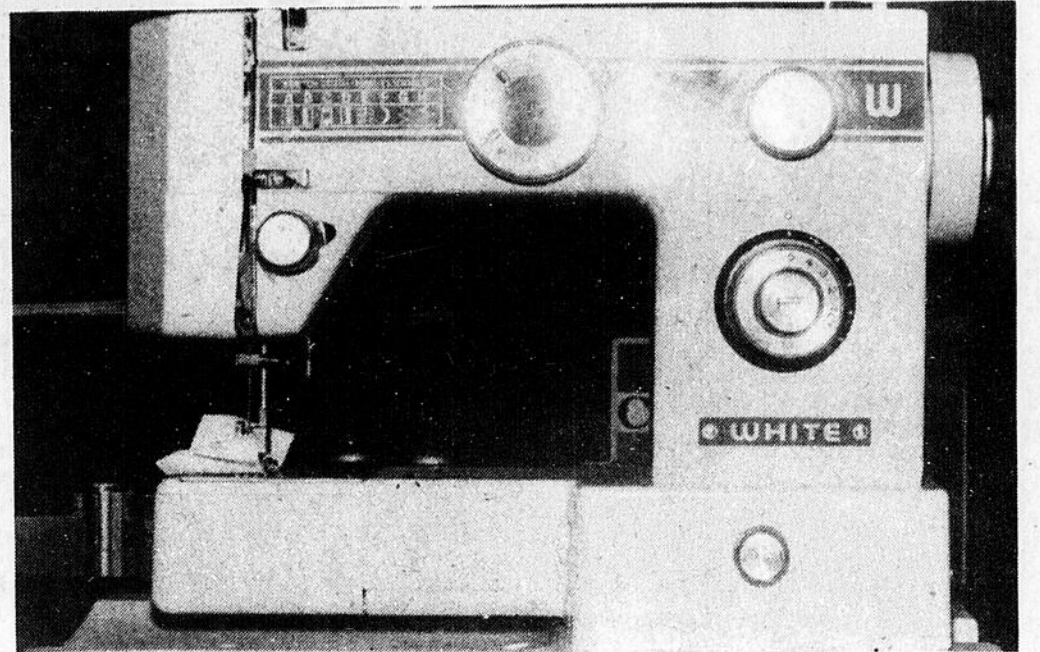
mental Logipop, administré par la SHQ, et qui permet à des organismes de soutien de jouer leur rôle de concertation et d'aide technique auprès des coops en formation, et aux coops elles-mêmes de se lancer dans des projets concrets. C'est ainsi que les coopératives peuvent recevoir \$500 pour se lancer en projet, et recevoir \$1,500 par unité de logement, si leur projet se réalise.

Sadlalur appuie présentement des projets coopératifs d'habitation à Alma (Le Hameau), à Roberval, à Saint-Thomas-Didyme et à L'Ascension.

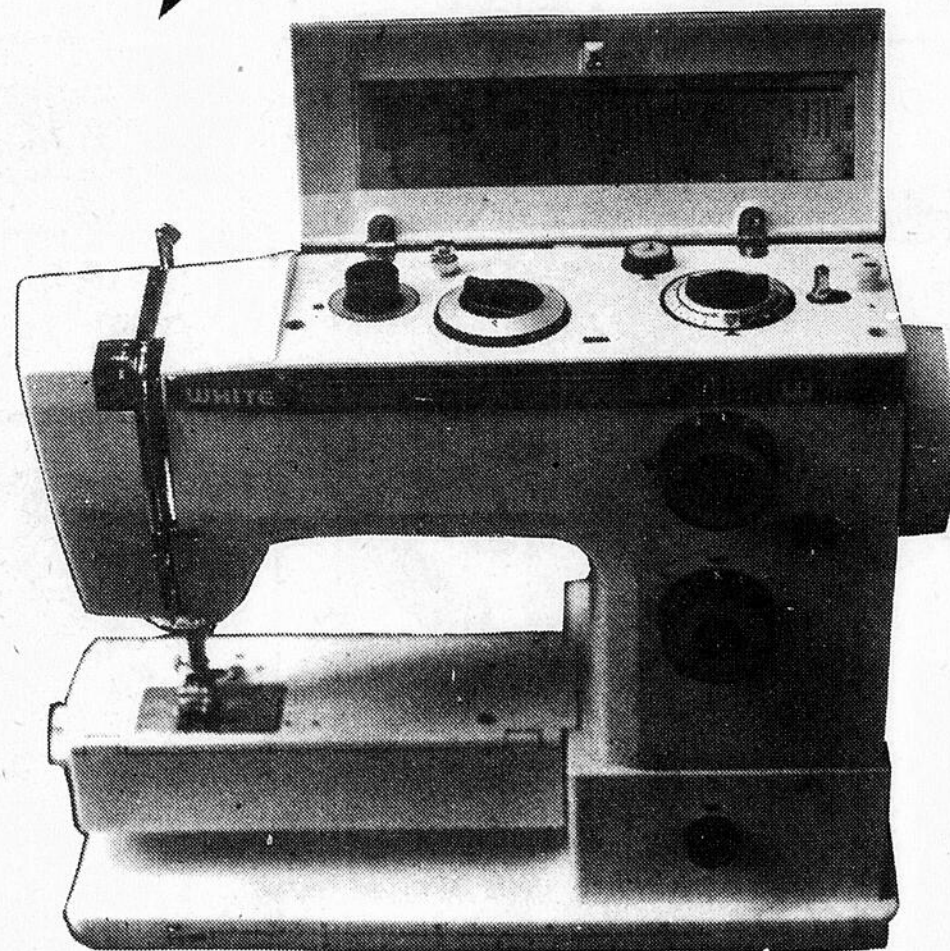
Sadlalur signifie: Société d'aménagement et de développement du logement amélioré et locatif, urbain et rural du Lac-Saint-Jean Inc., rien de moins.



LA COUTURE
AVEC UNE **WHITE**
UN EXCELLENT MOYEN
D'ECONOMISER...



RABAIS DE
25%
sur tous
les modèles
de machine
à coudre



Ciseaux à polyester	25%
<small>escompte</small>	<small>DE RABAIS</small>
Aiguilles paquet	\$1.00
Papier calqué	.45
<small>SPECIAL:</small>	
Trousses à tracé	\$1.00
<small>Rég.: \$1.29 — SPECIAL:</small>	
Règles couturières	\$1.65
<small>Rég.: \$2.25 — SPECIAL:</small>	
Pelotes à épingles	\$2.00
<small>Rég.: \$2.50 — SPECIAL:</small>	
Aiguilles à coudre	.30
<small>à la main, toutes grosseurs. Le paquet:</small>	
Sur accessoires	25%
<small>à coudre</small>	<small>escompte</small>

gf gagnon
FRERES
MEUBLES

DE VOTRE LOCALITE

VENTE ECHANTILLONS DE PLANCHERS ET SURPLUS D'ENTREPOT

Voyez les spéciaux spectaculaires dans chacun de nos magasins. Invitation spéciale aux futurs mariés. Profitez de nos spéciaux et utilisez notre plan mise de côté, de plus vous ne paierez pas la taxe de 8% sur les meubles.

gf gagnon MEUBLES DE VOTRE
FRERES LOCALITE

LA BAYE

CHICOUTIMI

ARVIDA

KENOGAMI

JONQUIERE



PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 20 JANVIER 1979
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS

PÂTES ALIMENTAIRES

CATELLI
Macaroni long
Spaghetti
Macaroni coupé
Spaghettini

500 g

.43

DÉTERSIF EN POUDRE

ALL

3 litres

258

SOUPE

LIPTON,
poulet-nouilles,
bte 2 env.

.38



POMMES McINTOSH

produit du Québec
Québec de fantaisie

PANIER 3 litres **.89**

ORANGES NAVEL
importées du Maroc
gr. 100

12/1.59

RAISINS ROUGES EMPEREUR
produit des États-Unis
Cat. Canada No 1

lb **.68**

OIGNONS JAUNES
produit du Québec
Cat. Canada No 1

5 lb **.49**

CONCOMBRES SUPER SELECT
produit du Mexique
Cat. Canada No 1

2/.59

ALIMENTS SURGELÉS

GÂTEAUX À ÉTAGES

SARA LEE
chocolat, vanille,
fraises, citron,

13 oz **.95**

FILET SOLE ENROBÉ
HIGH LINER 14 oz **1.69**

PÂTE ST-HUBERT,
dinde, poulet 8 oz **.79**

FRITURE D'AIGLEFIN
BLUE WATER 8 oz **1.09**

FILET DE MORUE
NICKERSON 16 oz **1.49**

ESSUIE-TOUT VIVA
ass. paquet 2 rouleaux
.92

NOURRITURE POUR CHIENS TOPS
boeuf, foie, poulet
25.5 oz
.29

SIROP DE TABLE HABITANT
750 ml
108

"SINGLES" PRÉPARATION DE FROMAGE FONDU
KRAFT 2 lb **308**

JUS DE TOMATES LIBBY'S
Canada Fantaisie,
bte 48 oz **.68**

CAFÉ INSTANTANÉ CHASE N SANBORN,
10 oz **449**

PAPIER-MOUCHOIRS SCOTTIES,
blanc, arc-en-ciel,
bte 100f **3/100**

PAPIER DE TOILETTE LADY SCOTT
ass.
paquet 4 rouleaux **108**

NETTOYEUR LIQUIDE METRO RICHELIEU
citron & pin
32 oz **.85**

EAU DE JAVEL domestique METRO RICHELIEU
128 oz **.68**

POUDRE LAVE-VAISSELLE ALL
50 oz **198**

BISCUITS POUR CHIENS MILK BONE
moyens, boeuf
24 oz **.48**

SOUPE AYLMEY
asperges 10 oz **.37**

CHOCOLAT CHAUD INSTANTANÉ CARNATION,
12 env. **1.49**

DÉJEUNER ÉCLAIR CARNATION ass., 6 env. **1.25**

CONFITURE LAURA SECORD
aux fraises, ou framboises 24 oz **1.59**

CRISTAUX TANG,
saveur à l'orange, 2 env. 6.5 oz **.99**

LAGOUT CLARK
boeuf, irlandais, poulet-dinde 15 oz **.82**

MARGARINE À L'HUILE DE MAÏS SOFT MIRACLE
2 lb **2.09**

Faites confiance à ...



*COUPE PROVENANT DE BOEUF CANADA, CATÉGORIE "A"



VENTE BOEUF!

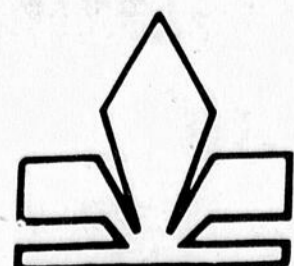


- VINAIGRETTE KRAFT Italienne 500 ml **1.19**
- TARTINADE GRENACHE caramel, sucre, fudge 400 g **.59**
- CHOCOLAT ROWNTREE assorti 4 tablettes **.78**
- SPAGHETTI SAUCE TOMATES HEINZ 14 oz **.39**
- SOUPE AUX TOMATES HEINZ 10 oz **.23**
- BISCUITS LIDO Petit Beurre 400 g **.75**
- BISCUITS WESTON, Graham Square 680 g **1.45**
- BOUILLON BOEUF BOVRIL CORDIAL 16 oz **2.99**
- POUDRE POUR GELÉE JELL-O, saveurs variées 6 oz **.53**
- ALIMENTS EN PURÉE GERBER pour bébés, abricots & autres 4.5 oz **.25**
- CÉRÉALES KELLOGG'S All Bran 425 g **.75**
- Rice Krispies 350 g **.90**

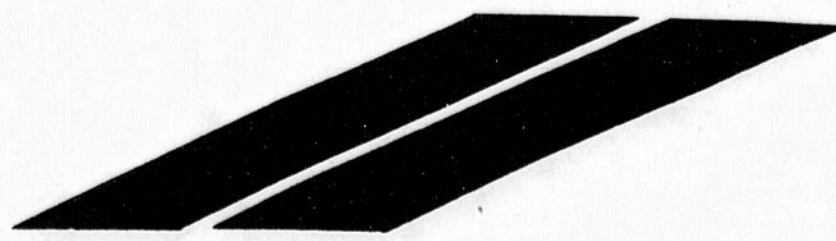
- MIEL LIQUIDE METRO RICHELIEU 32 oz **2.09**
- CAFÉ MOULU CHASE N SANBORN mouture à toutes fins 16 oz **3.19**
- DATTES SÈCHES JAFFA 16 oz **1.09**
- SOUPE AUX PALOURDES HOWARD JOHNSON 15 oz **1.04**
- PÂTE DENTIFRICE AIM tube 150 ml **1.39**
- NOURRITURE POUR CHIENS DR. BALLARD'S morceaux boeuf, foie, boeuf & fromage, boeuf & foie 14 oz Ragoût boulettes, Ragoût boeuf 14.5 oz **.39**
- PILES EVEREADY petites, 2s **1.79**
- moyennes, 2s **2.29**
- grosses, 2s **2.49**
- ASSOUPLISSEUR À TISSUS CLING FREE 36s **2.19**
- SAVON DE TOILETTE MÉTRO-RICHELIEU, ass. 8 pains **.89**
- RECURANT POUR ÉVIERS METRO RICHELIEU 600 g **.45**

BOEUF HACHÉ MAIGRE **198** lb

- | | |
|--|--|
| BIFTECK ATTENDRI coupe provenant de boeuf Canada, Catégorie "A" lb 2.68 | SAUCISSES FUMÉES TAILLEFER 1 lb 1.28 |
| ROSBIF DE CROUPE SILVER 2-3 lb coupe provenant de boeuf Canada, Catégorie "A" lb 2.18 | CRETONS TAILLEFER 10 oz 1.25 |
| JAMBON DÉOSSÉ, METRO RICHELIEU prêt-à-manger, Style Québécois, demi lb 1.99 | SIMILI POULET OU BOLOGNE TRANCHÉ TAILLEFER 12 oz 1.09 |
| BACON SANS COUENNE METRO RICHELIEU 1 lb 1.43 | BOUDIN AU LAIT TAILLEFER lb .85 |
| SAUCISSON BOLOGNE METRO RICHELIEU morceau 2 lb et plus lb 1.09 | JAMBON CUIT LA BELLE FERMIÈRE tranché 6 oz 1.38 |
| SAUCISSES PORC/BOEUF BOEUF MÉRITÉ lb 1.29 | PÂTE AU POULET LA BELLE FERMIÈRE 8 oz .95 |



METRO



Taxes à La Baie

Les contribuables devront songer à délier les cordons de leur bourse

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Pour les fonctionnaires et membres du conseil à La Baie, les augmentations substantielles de taxes contenues dans les prévisions budgétaires de cette municipalité pour l'année 1979 n'ont rien d'équivoque.

Depuis la fusion, le retard pour régler la note des déficits accumulés des anciennes municipalités et une mauvaise situation sur le marché des obligations ont créé un gonflement qui devait tôt ou tard se traduire sur la note du contribuable.

Bien que tous les membres du conseil déplorent cette situation, chacun l'accepte en ayant la satisfaction d'avoir fait de son mieux dans l'administration des biens de la municipalité. On regarde vers l'avenir et on fonde beaucoup d'espoir sur le développement industriel, le tout gravitant autour des investissements de la compagnie Alcan dans le secteur de La Baie.

Toutefois, on peut se demander à quelle notion d'administration publique

ont référé les membres du conseil en retardant indûment le paiement des déficits accumulés des anciennes villes de Port-Alfred et Bagotville. D'ailleurs, les propriétaires fonciers de ces secteurs en défraieront le coût dès cette année. Une taxe spéciale de \$0.17 pour Port-Alfred et une de \$0.13 pour Bagotville est imposée pour les trois prochaines années. Encore que le déficit pour la première année de la fusion n'est pas encore comblé.

Afin de subvenir à ses obligations, la municipalité de La Baie qui n'a pu émettre d'obligation avant 1977, devait fonctionner par règlement d'emprunt. Le financement de ces règlements constitue un fardeau pour l'administration municipale. Toutefois, cette décision de ne pas aller sur le marché des obligations était commandée en hauts lieux. C'est justement le service des obligations au ministère des Affaires municipales qui ne permettait pas aux municipalités d'aller sur le marché prétextant que les taux d'intérêts étaient exorbitants.

En fait, cette situation

n'aurait pas changé grand-chose. Cependant, elle aurait répartie d'une façon plus modeste les augmentations de taxes à partir de 1976. Les contribuables de La Baie étaient tout de même choyés. Avec de bons services, le taux de la taxe foncière générale a varié de \$1.20 en passant par \$1.62 et grimpa à \$1.82.

certains payaient \$0.50 du \$100 d'évaluation et maintenant leur compte se fixe à \$1.95 en plus du paiement pour certains services.

Evidemment, les résidents des paroisses bénéficiaires de services supplémentaires mais ils s'interrogent sur la rentabilité d'un tel investissement.

d'aller chercher sur les taxes de services les revenus nécessaires pour boucler l'opération de ce service.

Ainsi, le service de la dette sur les règlements antérieurs au 31 décembre 1975 concernant ce service se chiffre à \$396,878. Le coût pour l'opération de ce service en 1979 monte à \$412,815 soit un total de \$809,693. La municipalité a reçu du gouvernement une subvention de \$56,580 donc devait aller chercher en revenus \$753,113.

S'il en coûte ce prix pour opérer le service, il faut aller chercher les revenus en conséquence et fixer le prix des services afin de boucler le budget d'opération pour l'année en cours.

En fait, la décision a été parfaitement analysée par les services administratifs et dans l'esprit de Marc Potvin, l'augmentation de la taxe foncière aurait pénalisé plusieurs contribuables. Ceux-ci auraient payé tout de même l'augmentation de la taxe foncière pour financer le service d'aqueduc et d'égout sans recevoir un tel service.

Ce phénomène aurait pu être constaté surtout en milieu rural où les proprié-

Cette année

Probablement qu'en recevant leur compte de taxes cette année, les contribuables de La Baie sursauteront. Dans l'esprit des membres du conseil, c'est une année de "vaches maigres" et la situation sera plus claire à partir de 1980.

L'évaluation imposable a augmenté passant de \$94 à \$110 millions et le taux de la taxe foncière est passé à \$1.95 du \$100 d'évaluation. Puis, il y a la fameuse taxe spéciale qui touche deux anciens secteurs.

Heureusement, les propriétaires des anciennes paroisses ne sont pas touchés. D'ailleurs, les ruraux n'ont pas tellement digéré la fusion. Avant ce proces-

Services

L'augmentation des taxes de services est parfaitement justifiable. Globalement, le prix pour les services d'aqueduc, d'égout et d'ordures a augmenté de \$73 comparativement à 1978 passant de \$102 à \$175.

Le responsable des services administratifs à La Baie, M. Marc Potvin, avoue qu'il ne s'agit pas là d'une taxe "déguisée". Les fonctionnaires ont simplement appliqué un article des lettres patentes de la municipalité fusionnée et qui stipule que ce service doit s'autofinancer.

Au lieu d'augmenter le taux de la taxe foncière, les responsables de la confection du budget ont décidé



BUDGET — Les membres du conseil de La Baie sont convaincus qu'il faudra "se serrer la ceinture" en 1979 dans ce secteur. L'année 1979 a été identifiée par plusieurs administrateurs comme une année de "vaches maigres".

res subissent déjà de lourdes augmentations.

Plan triennal

Les fortes augmentations constatées cette année au chapitre des taxes

dans le secteur de La Baie ont fait réfléchir publiquement plusieurs conseillers. Probablement que toute l'affaire aura servi de leçon.

En ce qui concerne un meilleur contrôle des dépenses de la municipalité,

le conseil doit adopter sous peu un projet relatif à un plan triennal d'investissement. Ce projet doit aboutir sous peu, et selon le directeur des services administratifs une telle initiative ne peut qu'être bénéfique.

Budget plus élevé qu'en 1978

Les membres du conseil adoptent un budget équilibré de \$7,063,151

LA BAIE (GL) — C'est un budget équilibré de \$7,063,151 que les membres du conseil de La Baie ont adopté lundi soir. Il s'agit d'une augmentation globale de 24 pour cent par rapport au budget de 1978 qui était de \$5,680,289. Des augmentations sont constatées au chapitre de la majorité des services distribués par la municipalité.

Globalement, la municipalité percevra pour \$3,754,476 de revenus provenant de sources locales. De ce montant, \$2,306,176 proviendront de la taxe foncière générale fixée à \$1.95 par \$100 d'évaluation. Dans la même catégorie, la taxe spéciale imposée aux contribuables des secteurs Port-Alfred et Bagotville pour payer les dettes des anciennes villes rapportera \$146,933.

On apprend que l'évaluation de l'ancienne ville de Port-Alfred était de \$60,368,710 ce qui rapporte \$102,627 en fonction de la taxe spéciale de \$0.17 par \$100 d'évaluation.

L'évaluation de l'ancienne ville de Bagotville était de \$34,081,900 ce qui rapporte \$44,306 en fonction de la taxe spéciale de \$0.13 par \$100 d'évaluation.

Ainsi, le compte de taxes du contribuable du secteur Port-Alfred sera de \$2.12 par \$100 d'évaluation soit le taux général de \$1.95 plus la taxe spéciale de \$0.17. Pour les contribuables de l'ancienne ville de Bagotville, le compte se chiffre à \$2.08 par \$100 d'évaluation soit la taxe générale de \$1.95 plus la taxe spéciale de \$0.13.

Pour les autres contribuables soit ceux des anciennes paroisses, leur compte sera basé uniquement sur le taux de la taxe foncière générale établie à \$1.95.

Par ailleurs, l'évaluation de la municipalité qui était de \$94 millions en 1978 grimpe à \$110,730,430 pour l'année en cours.

Services

Le fonds d'électricité constitué par le réseau de l'ancienne ville de Bagotville rapporte à la municipalité un revenu net de \$337,580 en 1979.

Au chapitre des services, les plus fortes augmentations sont constatées dans la colonne "financement". Le service de la dette est de \$1,177,000 et les frais de finances totalisent \$110,148. Avec les autres obligations, le coût de ce service passe

à \$1,467,848 soit une augmentation de \$537,548

par rapport à 1978 alors qu'on comptabilisait

\$930,300 à cette colonne des dépenses.



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Saint-Félix,
Cap-Rouge, Québec, G0A 1K0.

Enseignement et service de chambre et pension pour garçons et filles COURS OFFERTS EN 1979-80

SECONDAIRE V:

Profil sciences-mathématique, sciences humaines.

COLLEGIAL:

- * Cours général (sauf l'option musique).
- * Programmes professionnels:
 - * Arts plastiques (2 ans).
 - * Art vestimentaire.
 - * Garderie d'enfants.
 - * Estimation et évaluation foncière.
 - * Gérontologie (pour adultes).

RENSEIGNEMENTS:
(418) 872-8041

JOURNÉES D'ADMISSION:
20 janvier, 17 février, 3 mars.

La boutique **Amour** inc...

VOUS PRESENTE SA...

VENTE 2 POUR 1
OU **50%** SUR TOUS LES VETEMENTS D'HIVER
DU 11 AU 20 JANVIER



SPECIALITES

TAILLES MOYENNES ET FORTES TAILLES
14 A 24 - 14 1/2 A 32 1/2 - 36 A 52
11 1/2 - 12 et 12 1/2
A PARTIR DU PRINTEMPS

VENEZ PROFITER DE CES SPECIAUX ET VENEZ ADMIRER NOTRE Collection Printemps 1979

QUI COMMENCE A ENTRER A NOTRE BOUTIQUE DE PLACE DU ROYAUME



La boutique **Amour** inc... Place du Royaume Chicoutimi 545-2529

FRANCHISES DISPONIBLES COMMUNIQUER AVEC M. JONCAS 1 (514) 352-5040

GRANDE VENTE DE JANVIER

REDUCTION

DE **20%**
30%
40%
et même **50%**

A NOS TROIS MAGASINS

52, Racine est, Chicoutimi
Tél.: 543-8645

Place du Royaume
Tél.: 543-4600

273, St-Hubert, Jonquière
Tél.: 542-2781



Achetez vos fourrures, dans la région c'est vous assurer:

- GARANTIE
- SERVICE
- SATISFACTION



Tous nos chapeaux REDUITS DE **30%**
SERVICE DE REPARATIONS ET DE LUSTRAGE

F AUCHER & BERGERON FOURRURES INC.

52 Racine est Chicoutimi
Tél.: 543-8645

Place du Royaume
543-4600

273 St-Hubert Jonquière
542-2781

ADMISSION
SEMINAIRE DE CHICOUTIMI
SEMINAIRE MARIE-REINE-DU-CLERGE
(METABETCHOUAN)
(Secondaire I: 1979-80)

Pour obtenir tous les renseignements concernant l'examen d'admission en secondaire I en septembre 1979, faire parvenir les informations suivantes avant le 3 février à:

COMITE DES ADMISSIONS
Séminaire de Chicoutimi
679, rue Chabanel
Chicoutimi
G7H 1Z7
Tél.: 549-0743
Ou
COMITE DES ADMISSIONS
Séminaire Marie-Reine-du-Clerge
Case postale 520
Métabetchouan
G0W 2A0
Tél.: 349-2245

Nom de famille du père (mère ou tuteur):

Prénom du père (mère ou tuteur):

Adresse:

Tél.:

Prénom du candidat:

Date de naissance:

Ecole en 1978-79:

Paroisse (Eglise):

alimentation

GEM

bière
et
cidre



ENTRE VOUS ET NOUS

C'EST GEM!



BOEUF CANADA CAT. "A" RUBAN ROUGE
BIFTECK DE RONDE
DESOSSEE
TRANCHE
COMPLETE OU
ROTI DE GROUPE,
COUPE REGULIERE
1.98
lb

BOEUF HACHE lb **1.88**
MAIGRE
ROSBIF lb **2.68**
POINTE DE
SURLONGE
BIFTECK DELICATISE lb **2.78**
BOEUF HACHE lb **1.08**
ORDINAIRE
FONDUES lb **1.19**
AUX FROMAGES,
FINES HERBES,
PARMESAN, FROMAGE BLEU
CUISINES ROCHETTE 6 portions
BACON TRANCHE Pqt 1 lb **1.63**
ST-CASTIN

NOURRITURE
EN PUREE POUR BEBES
SAVEURS ASSORTIES
HEINZ
4 / .89
Bocal
4 1/2 oz

MELANGE
A GATEAUX
SAVEURS ASSORTIES
DUNCAN HINES
.75
Bte
18.5 oz

CAFE
INSTANTANE
CHASE 'N SANBORN
4³⁹
Bocal
10 oz

PAPIER
DE TOILETTE
COULEURS ASSORTIES
SWAN'S DOWN
1⁰⁹
Pqt
4 roul.

SAUCE
A SALADES
MIRACLE WHIP
KRAFT
.79
Bocal
500 ml

GATEAUX
ASSORTIS
VAILLANCOURT
.99
Bte

DETERSIF
EN POUDRE
TIDE
5⁴⁹
Bte
4.54 K

PATES
ALIMENTAIRES
COUDES, SPAGHETTI,
SPAGHETTINI - CATELLI
.79
Bte
2 lb

PAMPLEMOUSSES
A CHAIR BLANCHE
PRODUIT DE LA
FLORIDE
8 / .97
GR. 48

CHOUX VERTS **.13**
CULTURE DU QUEBEC
CANADA # 1

CLEMENTINES **.59**
MANDARINES - ORANGES
PRODUIT DU MAROC
Gr. 144 - lb

RADIS **.15**
PRODUIT DE LA FLORIDE
Cello 6 oz

JUS DE TOMATES Bte 19 oz **.33**
CANADA DE FANTAISIE
HEINZ
VINAIGRETTE PIQUANTE 1.13
ITALIENNE
KRAFT Bout. 500 ml
FROMAGE TRANCHE 1.62
INDIVIDUEL, EMINCE
KRAFT Pqt 1 lb
COUCHES REGULIERES 2.54
BABYSCOTT Pqt 30
SAUCE A LA VIANDE 1.12
CATELLI Bte 28 oz
DETERSIF LIQUIDE 83
POUR VAISSELLE
JOY Cont. 24 oz
BISCUITS SODA 79
SALES OU NON SALES
CHRISTIE Bte 450 gr.
NETTOYEUR A EVIERS 1.09
LIQUIDE
DANO Cont. 32 oz
LAMES DE RASOIR 1.98
JUMEEES TRAC II
GILLETTE Pqt 9
CEREALES POUR BEBES 61
SAVEURS ASSORTIES
HEINZ Bte 8 oz
BEURRE D'ARACHIDES 1.19
CREMEUX OU CROQUANT
KRAFT Bocal 500 gr
EAU JAVEL 87
CHANTECLERC Cont. 128 oz

BISCUITS LIDO 79
PETIT BEURRE Cello 14 oz
ou à la
GUIMAUVE Cello 12 oz
MARGARINE DURE 2.14
FLEISCHMANN Pqt 2 1/4 lb
LAVE-VAISSELLE 2.92
CASCADE Bte 66 oz
SOUPE 45
POULET & NOUILLES
LIPTON Bte 2 env.
CONFITURES 1.13
DE FRAISES OU FRAMBOISES
AVEC PECTINE - VACHON Bocal 24 oz
PAPIER TRANSPARENT 99
POUR ALIMENTS
STRETCH "N" SEAL Bte 100
SOUPES 63
POULET ET NOUILLES
POULET ET RIZ, - TOMATES ET VERMICELLE
HABITANT Bte 28 oz
ESSUIE-TOUT 1.18
COULEURS ASSORTIES
WHITE SWAN Pqt 2 roul.
MAXI-SERVIETTES 2.72
SANITAIRES
STAYFREE Bte 30
MOUCHOIRS DE PAPIER 68
ASSORTIS
WHITE SWAN Bte 200
BEURRE DE CAMEL 1.10
- FUDGE - SUCRE
VACHON Bocal 32 oz

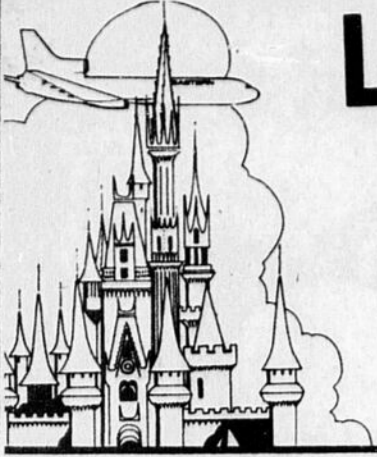
LES PRODUITS DE QUALITE
ST-CASTIN, TOUJOURS EN
BONNE PLACE A LA BONNE
PLACE CHEZ VOTRE
EPICIER "GEM"

JUS D'ORANGE 81
ET PAMPLEMOUSSE
SUCRE Bte 48 oz
FEVES JAUNES 42
COUPEES
CANADA DE CHOIX Bte 10 oz
ASPERGES LONGUES 1.13
CANADA FANTAISIE Bte 12 oz
BETTERAVES MARINEES 62
Bocal 24 oz
SACS A POUBELLES 97
EXTERIEURS Pqt 10
GROUSTILLES 79
REGULIERES Sac 250 gr
POIS VERTS ASSORTIS 28
Bte 10 oz
TOMATES 64
CANADA DE CHOIX Bte 28 oz
MIEL LIQUIDE 1.24
Bocal 16 oz
MOUTARDE 53
Bocal 24 oz
ASSOUPLISSSEUR 77
DE TISSUS Cont. 64 oz
PANSEMENTS ADHESIFS 96
Bte 60

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au 20 janvier.

<p>Marché Ste-Claire Ltée 247, Ste-Marie Chicoutimi-Nord Tel.: 543-6002</p>	<p>Marché Brassard 190, Angers, Jonquière Tel.: 547-2666</p>	<p>Supermarché Laurier Ltée 218, de la Fabrique Jonquière Tel.: 547-2154</p>	<p>Truchon & Larouche 142, Sacré-Coeur est Alma Tel.: 662-2390</p>	<p>Gérard Gauthier 683, Hôtel-de-Ville St-Honore</p>	<p>Boucherie Davis 325, Davis, Arvida Tel.: 548-5243</p>	<p>Adhémar Lavoie 2708, boul. St-Jean-Baptiste Chicoutimi - Tel.: 549-2271</p>	<p>Magasin Lavoie & Fils Enr. 360, Ste-Anne, Chicoutimi Tel.: 543-3389</p>
---	--	--	--	--	--	--	--



Le Monde merveilleux des aubaines

la Baie

Vente d'entrepôt en magasin!

Demain seulement

Jeudi, 18 janvier, la Baie se met en fête et vous offre une journée du tonnerre! Tous les rayons de tous les magasins la Baie déborderont d'aubaines fantastiques et d'occasions spéciales! Prix réduits sur vêtements pour hommes, femmes et enfants • meubles • quincaillerie • draps • téléviseurs • articles pour la maison et beaucoup d'autres! Partout ce sera la fête, avec décorations et ballons! Les employés seront même costumés! Du plaisir pour tout le monde! Des aubaines fabuleuses, sans oublier la Roue de Fortune!

Voyez sur cette page...

... tous les détails du grand concours du Monde merveilleux des aubaines!

voir page B-8

... pour plus de détails au sujet de la Roue de Fortune.

Achats en magasin seulement. La Baie, centre-ville Montréal et dans toutes les succursales.

Gagnez un des 10 voyages pour 4 à WALT DISNEY WORLD®!
Participez au concours du monde merveilleux des aubaines!

Walt Disney World.

EASTERN

Royal Plaza



Il suffit de remplir le billet de participation à tout magasin la Baie avant la fermeture, le 27 janvier 1979. Vous pourrez ainsi courir la chance de gagner l'un des 10 voyages pour 4 à WALT DISNEY WORLD en Floride... sur les ailes d'Eastern Airlines... avec chambre (à raison de 4 par chambre) à l'hôtel Royal Plaza, situé dans le centre de villégiature WALT DISNEY WORLD de Lake Buena Vista! 10 prix en tout, dont deux seront tirés au centre-ville et un dans chacune des succursales. Participez aussi souvent que vous le voulez! Il n'y a pas d'obligation d'achat. Les employés de la Baie, de ses agences et des compagnies participantes, ainsi que leur famille, ne peuvent participer à ce concours. Les gagnants devront répondre à une question mettant leurs connaissances à l'épreuve. Le tirage aura lieu en février.

Trudeau oublie ses promesses

Le fédéral refuse de dévoiler certains documents compromettants

QUEBEC (PC) — Le gouvernement fédéral refuse de remettre au Québec des documents relatifs à la crise d'octobre 1970.

L'enquêteur nommé par le Québec dans ce dossier, Me Jean-François Duchaine, vient d'en être avisé par un haut-fonctionnaire fédéral, M. Louis-Philippe Landry, sous-procureur général adjoint au ministre fédéral de la Justice.

Dans une lettre, M. Landry affirme qu'Ottawa est prêt à fournir au Québec des renseignements concernant une enquête en cours, soit "l'affaire Cross".

"Mais M. Landry souligne que l'enquête de Me Duchaine a "comme objet la revue des événements d'octobre et plus particulièrement la façon avec laquelle les divers ordres de gouvernements, municipal, provincial et fédéral, se sont acquittés de leurs tâches."

"Je ne crois pas que le procureur général du Québec puisse légalement vous confier le mandat d'examiner la façon dont le gouvernement fédéral et les organismes qui relèvent de sa compétence se sont acquittés de leurs tâches pendant la crise et par la suite", poursuit M. Landry dans sa lettre.

Afin de compléter son mandat, l'enquêteur québécois Duchaine avait demandé à Ottawa d'avoir accès aux dossiers de la Gendarmerie royale du Canada — GRC — et divers ministères fédéraux sur la crise d'octobre.

Stupeur

La réponse d'Ottawa a jeté la stupeur dans les milieux du ministère de la Justice au Québec.

On avait encore à l'esprit les nombreuses promesses de collaboration du premier ministre Trudeau pour

que la lumière soit complètement faite sur les événements d'octobre 1970.

Ainsi, le 10 mars 1977, M. Trudeau, au cours d'une conférence de presse à Ottawa, assurait le ministre québécois de la Justice Marc-André Bédard "de son entière collaboration" dans le cas d'une enquête.

"S'il veut faire une enquête, je lui donne ma bénédiction, avait dit M. Trudeau. Tous les faits sont connus, mais si le ministre Bédard tient à instituer une telle enquête, c'est tout à fait son droit et nous collaborerons".

M. Trudeau répétait son engagement à la Chambre des communes le 16 mars suivant à la suite de questions du député de Champlain, M. René Matte. Le gouvernement fédéral est prêt à "fournir à une commission québécoise d'enquête tous les renseignements disponibles",

avait indiqué le premier ministre canadien.

La seule objection émise par M. Trudeau était "qu'une telle enquête ne dégénère pas en une chasse aux sorcières contre la Gendarmerie royale du Canada".

Duchaine

C'est en septembre 1978 que Me Duchaine, après une enquête d'un an, remettait au ministre Bédard un volumineux dossier de 1,400 pages sur la crise d'octobre.

Il ne manquait alors, pour compléter le dossier, que "des informations, données et documents qui doivent lui fournir le gouvernement fédéral et la Gendarmerie royale du Canada. Me Duchaine est informé que ces documents devraient lui parvenir d'ici un mois", indiquait M. Bédard.



METRO-MATIN — Metro-Matin est le dernier-né des tabloïds québécois. Les 64,000 copies distribuées lundi dans la région montréalaise n'ont pas suffi à la de-

mande. Cette nouvelle publication veut mettre l'accent sur les crimes, les spectacles et les sports... Longue vie à ce nouveau tabloïd.

(Photolaser PC)

Economie du Québec

Un mandarin se montre optimiste

QUEBEC (PC) — L'économie du Québec devrait se porter un peu mieux que celle du Canada en général en 1979 avec un taux de croissance de 2,5 pour cent, a déclaré, mardi à Québec, le premier vice-président de la Banque de Montréal, division du Québec, M. Pierre MacDonald.

Dans une allocution devant près de 400 hommes d'affaires réunis à la première conférence sur les perspectives économiques, il a cependant mis son auditoire en garde contre une trop grande confiance "dans un contexte économique caractérisé par un bien-être relatif très fragile et très temporaire".

D'après lui, l'état de l'économie québécoise en 1978 doit inspirer la prudence puisqu'il a été largement le fait de facteurs indépendants de la volonté du gouvernement du Québec, comme la situation économique aux Etats-Unis, la dépréciation du dollar canadien qui a augmenté artificiellement les exportations et les quotas qui ont fortement avantage l'industrie du vêtement.

C'est ainsi que les exportations de produits manufacturés au Québec ont connu une hausse de 20 pour cent comparativement à 15 p.c. pour le Canada et à 12,9 p.c. pour l'Ontario.

M. MacDonald n'a cependant pas manqué de souligner que ces facteurs extérieurs ne pourront pas toujours intervenir pour

stimuler notre économie.

Il a par la même occasion invité certains hommes d'affaires à faire preuve d'audace et à investir dès maintenant dans les usines, les équipements et les méthodes qui leur permettront d'affronter la concurrence et d'assurer la rentabilité de leurs entreprises.

Le premier vice-président de la Banque de Montréal, division Québec, prévoit que cette année encore les secteurs du bois, des pâtes et papiers, de l'énergie et du tourisme connaîtront une bonne année au Québec.

Il estime qu'en retour, les domaines de la construction et des mines évolueront au ralenti.

Deuxième province

Seule l'économie de la province de l'Alberta croîtra plus rapidement que celle du Québec en 1979 en dépit de la présence de "secteurs mous" comme la construction et les mines, a précisé M. MacDonald aux journalistes.

Par ailleurs, il a rappelé que le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, a déjà indiqué qu'il ne pourra disposer en 1979 de sommes suffisantes pour stimuler l'économie comme il le souhaiterait en raison d'une faible marge de manœuvre.

Là-dessus, M. MacDonald a exprimé son accord, compte tenu de la position fiscale serrée du gouvernement. Cependant, il s'est réjoui d'une déclaration du ministre d'Etat au développement économique, M.

Bernard Landry, qui a dit que 1979 sera l'année de l'économie pour le gouver-

nement québécois, après l'année de la culture et celle des mesures sociales.

3 jours seulement
jeudi, 18 janv.
vendr., 19 janv.,
et
samedi,
20 janvier.

PAS D'ERREUR LES PRIX SONT BAS CHEZ ZELLER

Référendum

Morin lève le voile

MONTREAL (PC) — Après tant d'années de disputes fédérales-provinciales et de manifestations de toutes sortes, le véritable débloccage viendra lorsque le reste du Canada saura, de façon non équivoque, dans quelle direction politique précise les Québécois sont majoritairement désireux de s'engager.

C'est là la portée de la consultation populaire qui se tiendra au Québec et telle qu'expliquée, hier, par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

"Pour la première fois, au vu et au su de tout le monde, en connaissance de cause, sereinement, nous aurons à décider ensemble, en dehors d'une élection afin que rien n'intervienne pour obscurcir le débat, qui d'Ottawa ou de Québec doit ultimement exercer l'autorité politique sur les affaires québécoises. Nous déciderons du même coup si nous nous considérons aptes à nous diriger nous-même comme tant d'autres nations", a dit M. Morin.

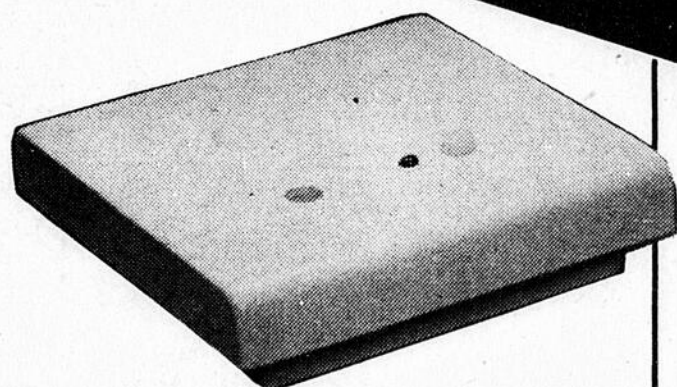
Il a ajouté que ce n'est pas "le sprint constitutionnel actuel ni tout autre raccourci astucieux qu'Ottawa pourrait inventer qui changera quoi que ce soit à cette perspective démocratique".

Le ministre a ainsi mis en doute le motif profond qui a amené le gouvernement Trudeau à rouvrir de façon intense le dossier constitutionnel, mis à l'écart depuis l'échec de Victoria en 1971, après la prise du pouvoir par le Parti québécois en 1976.

En devançant les recommandations de la commission Pepin-Robarts sur l'unité canadienne par la présentation du projet de loi C-60 sur la constitution, il semblerait donc, dans l'esprit de M. Morin, que l'objectif fédéral ne vise rien d'autre qu'à hâter l'élaboration avant le référendum québécois, d'une nouvelle constitution canadienne.

C'est également ce qui aurait forcé le gouvernement fédéral à convoquer une conférence fédérale-provinciale sur la constitution, en octobre dernier, et une deuxième les 5 et 6 février prochain.

Depuis le temps que ces discussions tournent en rond et en raison des divergences de vue profondes qui séparent historiquement les Canadiens anglais et les Québécois sur la notion même du fédéralisme canadien, M. Morin et le gouvernement québécois n'entretennent plus le moindre espoir de voir crever "cette sorte d'abcès politique permanent", selon le ministre.



**Détecteur de fumée
Black & Decker**

Piles incluses, alarme électronique ultra puissante, approuvé U.L.C. Ensemble de 2. **32⁹⁷**

Rég.: \$39.97 SPECIAL: **Black & Decker**

**Détecteur de fumée
Black & Decker**

Piles incluses, alarme de 85 décibels, approuvé U.L.C.

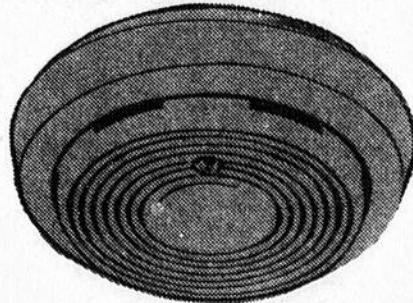
Rég.: \$21.97 SPECIAL: **17⁹⁷**



**Détecteur de fumée
Professionnel**

First Alert, équipé d'une pile alcaline de 9 volts, muni d'une lampe de secours. Approuvé U.L.C. **29⁹⁷**

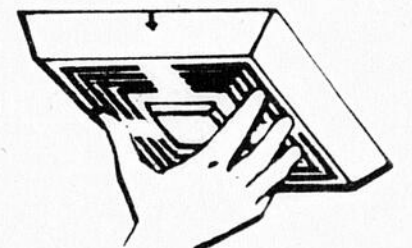
Rég.: \$34.99 SPECIAL:



**Détecteur de fumée
Professionnel**

First Alert, reconnu U.L.C. Equipé d'une pile alcaline de 9 volts. **19⁹⁷**

Rég.: \$24.97 SPECIAL:



**WESTCLOX™
Détecteur de fumée
Westclox**

Garantie 1 an. Modèles à batteries. Approuvé U.L.C. **21⁹⁷**

Rég.: \$25.97 SPECIAL:

**Détecteur de fumée
Honey Well**

Modèle à piles. Approuvé U.L.C. Alarme de 85 décibels, qui avertit votre famille rapidement.

Rég.: \$25.97 SPECIAL: **21⁹⁷**



**PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI**



VENTE DE BLANC

provibec 



LAIT EN POUDRE

"PROVIGO" INSTANTANE
BOITE 3 LIVRES

\$3.75

Super Valeur
MELANGES
A GATEAUX "DUNCAN-HINES"
BLANC
ET ASSORTIS
19 OZ

.75

FAITES DES ECONOMIES
POUR VOTRE PROCHAIN
NOEL AVEC NOTRE PLAN...

CERTIFICATS DE NOEL

EN VENTE EN TOUT TEMPS A:

\$1.00
ch.

VOTRE ARGENT EST DEPOSE
DANS UN COMPTE EN FIDUCIE

Super Valeur

MACARONI
SPAGHETTI-SPAGHETTINI
COUPE "CATELLI" BTE. 2 LIVRES

.75

Sauce à salade "Provigo" JARRE 16 ONCES **.75**

Poires Bartlett "Provigo" BOITE 19 ONCES **.64**

Vinaigre "Provigo" CONTENANT 128 ONCES **1.19**

Céréales "Provigo" FLOCONS DE MAIS BOITE 16 ONCES **.75**

Biscuits "Christie" .79

SODA, BOITE 450 GRAMMES

Eau minérale .78

"ST-YORRE", BOUTEILLE 32 OZ

Margarine molle .89

"THIBEAULT", FORMAT 1 LIVRE

Céréales pour bébés .65

"HEINZ", ASSORTIES, JARRE 8 OZ

Aliments pour bébés .25

"HEINZ", TAMISES, ASST. 4 1/4 OZ

Aliments pour bébés .35

"HEINZ", JUNIOR, ASST. 8 OZ

Cristaux à l'orange .65

"GAI-MEUNIER", POT. 3 X 3 1/4 ONCES

Jus de tomates .76

"LIBBY'S", BOITE 48 ONCES

Fèves au lard "Clark" .56

SAUCE TOMATES, BOITE 19 ONCES

Soupes "Aylmer" .31

ASSORTIES, BOITE 10 ONCES

Pâte à tartes Monarch .75

FORMAT 18 ONCES

Poudre à pâte Magic 1.10

BOITE 1 LIVRE

Levure "Fleishmann" .53

RAPIDE, PAQUET 3 ENVELOPPES

Saindoux "Tenderflake" 2.27

FORMAT 3 LIVRES

Sirop pour chocolat 1.49

"MILK MATE", FORMAT 20 ONCES

Papier de toilette 1.35

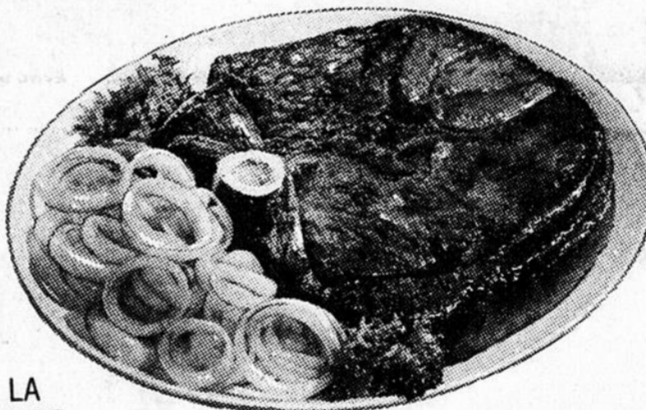
"DELSEY", BLANC, POT. 4 ROULEAUX

Sacs à poubelle 1.31

POUR ARMOIRES, "GLAD", PAQUET 30

BIFTECK DE RONDE DE BOEUF

\$2.29 LA LIVRE



Rôti croupe de boeuf 2.29

LA LIVRE

Rôti de pointe de surlonge 2.69

LA LIVRE

Jambon 1/2 cottage 1.89

"MAPLE-LEAF", LA LIVRE

Bacon tranché 1.59

"MAPLE LEAF", PAQUET 16 ONCES

Roulé DE BOLOGNE, BLANC EN MORCEAUX 0.99

"MAPLE LEAF", LA LIVRE

Poulet pressé 1.29

"MAPLE LEAF", LA LIVRE

Super Valeur

TOMATES

"ARKELL" BOITE 28 ONCES

.49

Nettoyeur "Tannerie" 1.60

CUIR VINYLE, FORMAT 7 ONCES

Rafraîchisseurs CABINET DE TOILETTE .42

"G.-H. WOOD", FORMAT 3 ONCES

Rince "Fleecy" 2.31

CONTENANT 128 ONCES

Détergent en poudre 2.50

"PUNCH", BTE 2.4 KILOGRAMMES

Détergent "All" 3.10

LAVEUSE AUTOMATIQUE, BTE 2.1 KILOS

Détergent "Mir" 1.22

CARTON 2 X 750 MILLILITRES

Tonique "Wampole" 3.41

REGULIER, BOUT. 450 MILLILITRES

Déodorant "Ultra Ban" 1.66

ASSORTIS, CONTENANT 6 ONCES

Bâtons "Lypstyl" POUR LEVRES SECHES .57

FORMAT 3.8 GRAMMES

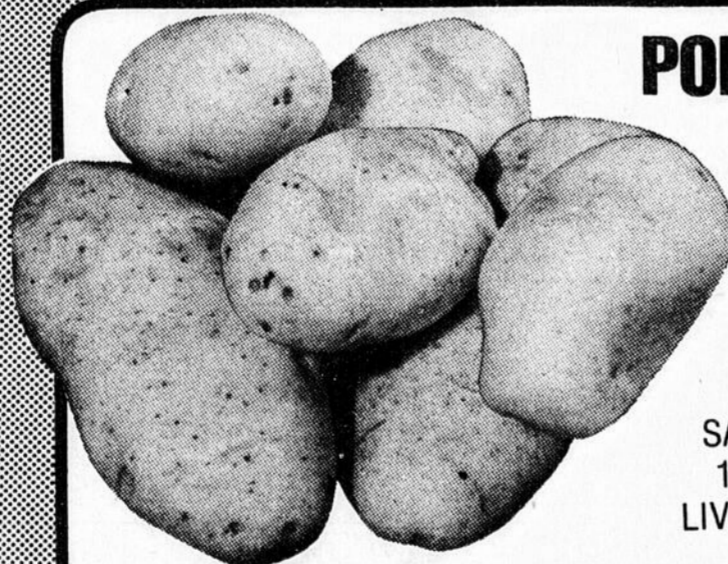
Shampooing "Agree" 1.58

ASSORTIS, BOUT. 225 MILLILITRES

CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'A L'HEURE DE FERMETURE SAMEDI, LE 20 JANVIER 1979. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTUATIONS DU MARCHÉ.

POMMES DE TERRE

CULTURE DE QUEBEC



.59 SAC 10 LIVRES

Carottes fraîches .69

DU QUEBEC, CELLO 5 LIVRES

Pommes Granny Smith .49

COLOMBIE BRITANNIQUE, GR. 113-125, LA LB

Citrons de choix 6 POUR .69

CALIFORNIE, GROSSEUR 140

Echalotes fraîches .29

"ETATS-UNIS", LE PAQUET

Chez Provibec on est plus près de vous!

